

5

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

5.1	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ANNUEL	152	5.5	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ ANNUEL	157
5.2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	153	5.6	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS	158
5.3	BILAN CONSOLIDÉ ANNUEL	154	5.7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	200
	Actif	154			
	Passif	155			
5.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ANNUELS	156			

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ANNUEL

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018	Notes
Chiffre d'affaires	9 010	8 987	2
Coût des ventes	(3 407)	(3 383)	2
Marge brute après coûts logistiques	5 602	5 604	2
Frais publi-promotionnels	(1 691)	(1 720)	2
Contribution après frais publi-promotionnels	3 912	3 884	2
Frais de structure	(1 517)	(1 526)	
Résultat opérationnel courant	2 394	2 358	
Autres produits et charges opérationnels	(163)	(62)	3.1
Résultat opérationnel	2 232	2 296	
Charges financières	(427)	(375)	3.2
Produits financiers	53	74	3.2
Résultat financier	(374)	(301)	
Impôt sur les bénéfices	(438)	(392)	3.3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1	0	
RÉSULTAT NET	1 421	1 603	
Dont :			
• part des participations ne donnant pas le contrôle	28	26	
• part du Groupe	1 393	1 577	
Résultat net part du Groupe par action de base (<i>en euros</i>)	5,27	5,97	3.4
Résultat net part du Groupe par action après dilution (<i>en euros</i>)	5,25	5,94	3.4

5.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Résultat net de l'exercice	1 421	1 603
<i>Éléments non recyclables</i>		
Gains/(pertes) actuariels liés aux plans à prestations définies	(63)	257
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	(65)	321
<i>Effets d'impôts</i>	2	(64)
<i>Éléments recyclables</i>		
Couvertures d'investissements nets	2	1
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	2	1
<i>Effets d'impôts</i>	-	-
Couvertures de flux de trésorerie ⁽¹⁾	38	18
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	56	26
<i>Effets d'impôts</i>	(18)	(8)
Actifs disponibles à la vente	0	0
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres</i>	1	0
<i>Effets d'impôts</i>	0	0
Différences de conversion	(390)	(178)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôt	(413)	99
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	1 008	1 701
Dont :		
• part Groupe	982	1 680
• part des participations ne donnant pas le contrôle	26	21

(1) Dont (1) million d'euros recyclés dans le résultat net au titre de l'exercice 2017/18.

5.3 BILAN CONSOLIDÉ ANNUEL

Actif

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018	Notes
En valeurs nettes			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	11 755	11 539	4.1
<i>Goodwill</i>	5 397	5 319	4.1
Immobilisations corporelles	2 336	2 424	4.2
Actifs financiers non courants	650	886	4.3
Titres mis en équivalence	15	11	
Instruments dérivés non courants	26	2	4.3/4.10
Actifs d'impôt différé	2 377	1 556	3.3
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	22 557	21 737	
Actifs courants			
Stocks et encours	5 305	5 472	4.4
Créances clients et autres créances opérationnelles	1 134	1 122	4.5
Actifs d'impôt exigible	111	177	
Autres actifs courants	270	280	4.6
Instruments dérivés courants	24	17	4.3/4.10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	677	754	4.8
TOTAL ACTIFS COURANTS	7 521	7 821	
Actifs destinés à être cédés	10	0	
TOTAL ACTIFS	30 088	29 558	

Passif

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018	Notes
Capitaux propres			
Capital	411	411	6.1
Primes d'émission	3 052	3 052	
Réserves et écarts de conversion	8 849	9 757	
Résultat net part du Groupe	1 393	1 577	
Capitaux propres Groupe	13 706	14 797	
Participations ne donnant pas le contrôle	180	181	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 886	14 978	
Passifs non courants			
Provisions non courantes	453	448	4.7
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	649	526	4.7
Passifs d'impôt différé	3 421	2 593	3.3
Emprunts obligataires part non courante	6 900	6 777	4.8
Autres passifs financiers non courants	480	463	4.8
Instruments dérivés non courants	42	31	4.10
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	11 946	10 838	
Passifs courants			
Provisions courantes	159	143	4.7
Dettes fournisseurs	1 826	1 951	
Passifs d'impôt exigible	156	225	
Autres passifs courants	935	960	4.11
Emprunts obligataires part courante	94	93	4.8
Autres passifs financiers courants	1 071	360	4.8
Instruments dérivés courants	15	11	4.10
TOTAL PASSIFS COURANTS	4 256	3 743	
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	-	
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	30 088	29 558	

5.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ANNUELS

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'autocontrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation d'ouverture										
01.07.2016	411	3 052	10 198	(133)	(95)	177	(273)	13 337	169	13 506
Retraitement IAS 16 et IAS 41 ⁽¹⁾	-	-	(99)	-	-	-	-	(99)	-	(99)
Situation d'ouverture										
01.07.2016 retraitée	411	3 052	10 100	(133)	(95)	177	(273)	13 239	169	13 407
Résultat global de la période	-	-	1 393	(65)	38	(385)	-	982	26	1 008
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	-	-	34	-	-	-	-	34	-	34
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	2	2	-	2
Ventes à réméré	-	-	-	-	-	-	(37)	(37)	-	(37)
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(507)	-	-	-	-	(507)	(16)	(523)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	2	(4)
Autres mouvements	-	-	0	-	-	-	-	0	0	0
SITUATION CLÔTURE										
30.06.2017	411	3 052	11 014	(198)	(56)	(208)	(309)	13 706	180	13 886

(1) Impact des amendements IAS 16 et IAS 41.

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'autocontrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation d'ouverture										
01.07.2017	411	3 052	11 014	(198)	(56)	(208)	(309)	13 706	180	13 886
Résultat global de la période	-	-	1 577	257	18	(172)	-	1 680	21	1 701
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	-	-	34	-	-	-	-	34	-	34
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	8	8	-	8
Ventes à réméré	-	-	-	-	-	-	(28)	(28)	-	(28)
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(551)	-	-	-	-	(551)	(23)	(574)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)	2	(50)
SITUATION CLÔTURE										
30.06.2018	411	3 052	12 022	59	(38)	(380)	(329)	14 797	181	14 978

5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ ANNUEL

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018	Notes
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation			
Résultat net part du Groupe	1 393	1 577	
Participations ne donnant pas le contrôle	28	26	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus	(1)	0	
(Produits)/charges financiers	374	301	
(Produits)/charges d'impôt	438	392	
Résultat des activités abandonnées	-	-	
Dotations aux amortissements d'immobilisations	219	216	
Variation nette des provisions	(59)	(35)	
Variation nette des pertes de valeur sur <i>goodwill</i> et immobilisations corporelles et incorporelles	75	73	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	(11)	3	
Variations de juste valeur des actifs biologiques	(3)	(4)	
Résultat des cessions d'actifs	6	(48)	
Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	34	35	
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts	2 493	2 535	
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	(79)	(100)	5
Intérêts financiers versés	(410)	(361)	
Intérêts financiers reçus	46	73	
Impôts versés/reçus	(408)	(371)	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	1 642	1 776	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(367)	(374)	5
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	17	17	
Variation du périmètre de consolidation	-	-	
Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités	(35)	(109)	
Cessions d'immobilisations financières et d'activités	92	62	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(293)	(404)	
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes et acomptes versés	(511)	(551)	
Autres variations des capitaux propres	-	-	
Émissions ou souscriptions d'emprunts	1 608	320	5
Remboursements d'emprunts	(2 217)	(1 033)	5
(Acquisitions)/cessions de titres d'autocontrôle	(36)	(23)	
Autres opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(1 156)	(1 287)	
Trésorerie des activités destinées à être cédées	-	-	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE (AVANT EFFET DEVICES)	194	85	
Incidence des écarts de conversion	(86)	(8)	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE (APRÈS EFFET DEVICES)	107	77	
TRÉSORERIE NETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	569	677	
TRÉSORERIE NETTE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	677	754	

5.6 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Sommaire détaillé des notes

Note 1	Principes comptables et faits marquants	158	Note 4.8	Passifs financiers	179
Note 1.1	Principes et méthodes comptables	158	Note 4.9	Instruments financiers	184
Note 1.2	Faits marquants de l'exercice	160	Note 4.10	Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières	187
Note 2	Information sectorielle	161	Note 4.11	Autres passifs courants	188
Note 3	Notes relatives au compte de résultat	162	Note 5	Notes sur le tableau des flux de trésorerie	189
Note 3.1	Autres produits et charges opérationnels	162	Note 6	Informations complémentaires	189
Note 3.2	Résultat financier	163	Note 6.1	Capitaux propres	189
Note 3.3	Impôt sur les bénéfices	163	Note 6.2	Paiements en actions	190
Note 3.4	Résultat par action	165	Note 6.3	Engagements hors bilan	193
Note 3.5	Charges par nature	165	Note 6.4	Passifs éventuels	194
Note 4	Notes relatives au bilan	166	Note 6.5	Litiges	194
Note 4.1	Immobilisations incorporelles et <i>goodwill</i>	166	Note 6.6	Parties liées	195
Note 4.2	Immobilisations corporelles	168	Note 6.7	Événements post-clôture	195
Note 4.3	Actifs financiers	169	Note 6.8	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois	196
Note 4.4	Stocks et encours	170	Note 7	Périmètre de consolidation	196
Note 4.5	Détail des créances clients et autres créances opérationnelles	171	Note 7.1	Périmètre de consolidation	196
Note 4.6	Autres actifs courants	172	Note 7.2	Liste des principales sociétés consolidées	197
Note 4.7	Provisions	172			

Pernod Ricard SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son siège au 12, place des États-Unis à Paris XVI^e arrondissement et est cotée sur Euronext. Les comptes consolidés annuels reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce ses activités dans la production et vente de Vins & Spiritueux.

Le Conseil d'Administration a arrêté, le 28 août 2018, les comptes consolidés annuels au 30 juin 2018.

Note 1 Principes comptables et faits marquants

Note 1.1 Principes et méthodes comptables

1. Principes de préparation des comptes consolidés annuels et référentiel comptable

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au Règlement CE 1606/02, les comptes consolidés annuels du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 ont été établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels au 30 juin 2018 sont conformes à ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2017, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union européenne applicables pour le Groupe à compter du 1^{er} juillet 2017 (cf. Note 1.1.2. – *Évolution du référentiel comptable*). Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

L'exercice de référence du Groupe est du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Évolution du référentiel comptable

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2017

Les normes, amendements et interprétations applicables à Pernod Ricard à compter du 1^{er} juillet 2017 sont les suivants :

- les amendements à IAS 7 « État des flux de trésorerie » prévoyant des informations supplémentaires à fournir sur la variation des dettes financières au bilan ;
- amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » sur la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe hormis l'évolution de la présentation d'informations relatives aux passifs issus des activités de financement introduite par l'amendement à IAS 7. Un tableau de réconciliation entre les soldes d'ouverture et de clôture des principaux passifs financiers du Groupe, distinguant les variations résultant des flux de trésorerie des variations sans contrepartie de trésorerie, est présenté en Note 4.8 – *Passifs financiers*.

Normes, amendements et interprétations d'application postérieure au 30 juin 2018

Les normes, amendements et interprétations applicables à Pernod Ricard postérieurement au 30 juin 2018 sont les suivants :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associés et coentreprises » ;
- amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- le cycle d'amélioration des IFRS 2014-2016 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Les principaux impacts attendus des normes applicables au 1^{er} juillet 2018 sont détaillés ci-dessous :

- **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » :**

Le Groupe appliquera la méthode rétrospective complète au titre de la transition vers la nouvelle norme.

Sur la base de nos analyses préliminaires, il n'y a pas d'impact attendu sur :

- le résultat opérationnel courant ;
- le fait générateur de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Deux thématiques principales ont été identifiées dont les impacts anticipés sont les suivants :

- les services payés aux clients directs et indirects dans le cadre d'accords de visibilité ou d'actions promotionnelles : reclassement de frais publi-promotionnels en diminution du chiffre d'affaires ;
- les contrats d'embouteillage des produits du Groupe par des tiers en Inde : une augmentation du chiffre d'affaires et du coût des ventes suite à l'analyse des considérations agent vs principal.

Ces reclassements représentent :

- une diminution du chiffre d'affaires de l'ordre de 3 % ;
 - un impact défavorable sur le taux de marge brute d'environ - 170 points de base ;
 - une baisse du ratio d'investissement publi-promotionnel sur chiffre d'affaires de l'ordre de 270 points de base, ramenant ce ratio à 16 % ;
 - un impact favorable sur le ratio résultat opérationnel courant sur le chiffre d'affaires d'environ 80 points de base.
- **IFRS 9 « Instruments Financiers » :**

Sur la base d'une analyse préliminaire, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les états financiers lié à l'application de cette norme.

Le Groupe appliquera la méthode rétrospective sans présenter d'exercice comparable concernant la classification et la dépréciation des actifs financiers. La méthode prospective sera appliquée sur les dispositions relatives à la comptabilité de couverture, sans présenter d'exercice comparable.

Par ailleurs, les effets de l'application des normes suivantes sont en cours d'analyse :

- IFRS 16 « Contrats de location » sera applicable dans les comptes consolidés de Pernod Ricard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2019. Le recensement des contrats contenant une location au sens d'IFRS 16 est en cours et les premières

estimations financières sont attendues pour le courant du prochain exercice.

3. Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évaluées conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

4. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements de la Direction**Estimations**

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction du Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Comme indiqué en Note 4.1 – *Immobilisations incorporelles et goodwill*, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (les marques par exemple), il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Ces calculs nécessitent d'utiliser des hypothèses sur les conditions de marché et sur les flux de trésorerie prévisionnels dont les évolutions peuvent conduire à des résultats différents de ceux estimés initialement.

Provisions pour pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies. De plus, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni) font également l'objet de provisions. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Le calcul de ces engagements repose sur un certain nombre d'hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2018 et leurs modalités de détermination sont détaillées en Note 4.7 – *Provisions*. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui y seront faites dans le futur peuvent cependant avoir un impact significatif sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe.

Impôts différés

Comme indiqué en Note 3.3 – *Impôt sur les bénéfices*, les actifs d'impôt différé comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées. L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Des analyses sont réalisées permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables.

Provisions

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe est impliqué dans le cadre de ses activités courantes dans un certain nombre de litiges. Dans certains cas, les sommes demandées par les plaignants sont significatives et les procédures judiciaires peuvent prendre plusieurs années. Dans ce cadre, les provisions sont déterminées selon la meilleure estimation du Groupe du montant qui sera décaissé en fonction des informations disponibles – notamment de la part des conseils juridiques. Toute modification des hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la provision comptabilisée. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Jugements

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

5. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} juillet 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 30 juin 2009. Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} juillet 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de juristes, de due diligence et les autres honoraires professionnels sont comptabilisés en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. Chaque regroupement d'entreprises concerné donne lieu au choix entre l'application de la méthode du *goodwill* partiel ou total. Les *goodwill* relatifs à l'acquisition de sociétés étrangères sont libellés dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise. Les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Enfin conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée, le Groupe comptabilise dans les capitaux propres la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires rachetée dans les sociétés préalablement contrôlées.

6. Méthodes de conversion

6.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés annuels du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société Mère.

6.2 Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale. Cependant, dans un nombre très limité d'entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions et de l'environnement économique de l'entité.

6.3 Traduction des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont généralement converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction. À chaque arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de la période, à l'exception des différences de change liées aux dettes affectées aux couvertures d'actifs nets en devises de filiales consolidées. Ces dernières sont comptabilisées directement en capitaux propres, en écarts de conversion, jusqu'à la cession de l'investissement net. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période ; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat financier ou en capitaux propres.

6.4 Conversion des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation)

Le bilan est converti en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écarts de conversion au sein des capitaux propres en autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont comptabilisées en résultat.

7. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », dès lors qu'ils sont significatifs, les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément au bilan pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les éléments du bilan relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat relatifs à ces activités destinées à être cédées ou abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif pour le Groupe.

Note 1.2 Faits marquants de l'exercice

1. Acquisitions

Le 1^{er} août 2017, Pernod Ricard a annoncé la réalisation de la prise de participation majoritaire dans le mescal Del Maguey Single Village au travers de la division New Brand Ventures de sa filiale Pernod Ricard USA. La consolidation selon la méthode en intégration globale est effective à partir de cette date.

2. Cessions

Le 2 octobre 2017, Pernod Ricard et Chivas Brothers Limited ont annoncé la réalisation de la vente de la distillerie Glenallachie à Billy Walker, Graham Stevenson et Trisha Savage, formant le consortium The GlenAllachie.

Ces cessions s'inscrivent dans la stratégie de Pernod Ricard de simplifier son portefeuille pour soutenir sa croissance et de se concentrer sur ses marques de spiritueux et de vins prioritaires.

Note 2 Information sectorielle

Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais, de certains coûts d'opérations commerciales et promotionnelles ainsi que des taxes relatives aux ventes notamment les droits d'accises. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, généralement à la date du transfert du titre de propriété.

Coûts des opérations commerciales et promotionnelles

En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », certains coûts de prestations commerciales, comme les programmes de publicité en coopération avec les distributeurs, les coûts de référencement des nouveaux produits et les actions promotionnelles sur les lieux de vente, viennent en réduction du chiffre d'affaires s'il n'existe pas de service séparable dont la juste valeur puisse être mesurée de manière fiable.

Droits et taxes

En application de la norme IAS 18, certains droits d'importation, par exemple en Asie, sont classés en coût des ventes, car ils ne sont pas spécifiquement refacturés aux clients (comme l'est par exemple la vignette Sécurité sociale en France).

Escomptes

En application de la norme IAS 18, les escomptes de caisse accordés pour les règlements anticipés ne sont pas considérés comme des transactions financières mais constituent une déduction du chiffre d'affaires.

Marge brute après coûts logistiques, contribution après frais publi-promotionnels, résultat opérationnel courant et autres produits et charges opérationnels

La marge brute après coûts logistiques correspond au chiffre d'affaires hors droits et taxes, diminué des coûts des ventes et des coûts logistiques. La contribution après frais publi-promotionnels inclut la marge brute après coûts logistiques et les frais publi-promotionnels. Le Groupe applique la recommandation de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2013-R03 notamment dans la définition du résultat opérationnel courant. Le résultat opérationnel courant correspond à la contribution après frais publi-promotionnels diminuée des frais commerciaux et généraux et est l'indicateur utilisé pour apprécier la performance opérationnelle du Groupe. Il exclut les autres produits et charges opérationnels tels que les coûts liés aux restructurations, les plus ou moins-values de cession, les dépréciations d'actifs corporels et incorporels ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant car le Groupe estime que ces éléments n'ont qu'une faible valeur prédictive compte tenu de leur caractère inhabituel. La nature de ces autres produits et charges opérationnels est détaillée en Note 3.1 – *Autres produits et charges opérationnels*.

Le Groupe est centré autour d'une seule activité : la vente et production de Vins & Spiritueux, et est organisé en trois secteurs opérationnels qui sont les zones géographiques : Amérique, Europe et Asie/Reste du Monde.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs opérationnels à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des investissements publi-promotionnels et des frais de structure. Les

secteurs présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie à la Direction Générale, notamment pour l'analyse de la performance.

Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

Au 30.06.2017
En millions d'euros

	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Éléments du compte de résultat				
Produits sectoriels	3 889	5 228	4 203	13 320
<i>Dont produits intersegments</i>	<i>1 228</i>	<i>1 661</i>	<i>1 422</i>	<i>4 310</i>
Chiffre d'affaires hors Groupe	2 661	3 568	2 781	9 010
Marge brute après coûts logistiques	1 790	2 102	1 710	5 602
Contribution après frais publi-promotionnels	1 239	1 484	1 188	3 912
Résultat opérationnel courant	790	1 000	604	2 394
Autres informations				
Investissements courants	101	51	215	367
Charges d'amortissements et de dépréciation	33	50	214	297

Au 30.06.2018 <i>En millions d'euros</i>	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Éléments du compte de résultat				
Produits sectoriels	3 730	5 427	4 325	13 482
<i>Dont produits intersegments</i>	1 183	1 779	1 533	4 496
Chiffre d'affaires hors Groupe	2 546	3 648	2 792	8 987
Marge brute après coûts logistiques	1 690	2 164	1 749	5 604
Contribution après frais publi-promotionnels	1 157	1 502	1 224	3 884
Résultat opérationnel courant	735	996	626	2 358
Autres informations				
Investissements courants	59	48	283	390
Charges d'amortissements et de dépréciation	29	47	206	282

Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires au 30.06.2017	Chiffre d'affaires au 30.06.2018	Variation <i>(en millions d'euros)</i>	Variation <i>(en %)</i>
Marques Stratégiques Internationales	5 555	5 623	68	1 %
Marques Stratégiques Locales	1 717	1 717	0	0 %
Vins stratégiques	496	480	- 16	- 3 %
Autres produits	1 241	1 166	- 75	- 6 %
TOTAL	9 010	8 987	- 23	0 %

Note 3 Notes relatives au compte de résultat

Note 3.1 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les pertes de valeurs d'actifs corporels et incorporels, les coûts liés aux restructurations et intégrations, les plus ou moins-values de cession, ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal et peu fréquent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels	(74)	(73)
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs et frais d'acquisition	(13)	29
Charges nettes de restructuration et de réorganisation	(57)	(38)
Litiges et risques	(34)	(1)
Autres produits et charges opérationnels non courants	15	22
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(163)	(62)

Au 30 juin 2018, les autres produits et charges opérationnels se composent de :

- dépréciation d'actifs corporels et incorporels résultant notamment des tests de perte de valeur de marques pour 73 millions d'euros, dont 30 millions d'euros sur la marque Wyborowa et 30 millions d'euros sur la marque Brancott Estate ;
- plus ou moins-values de cessions d'actifs liées en particulier aux cessions de la distillerie et de la marque Glenallachie et des vins espagnols Siglo, Aura et Navarra ;
- charges de restructuration notamment liées à différents projets de réorganisation ;
- charges liées à des litiges et risques, notamment fiscaux, ayant une nature non courante ;
- autres produits et charges opérationnels non courants.

Note 3.2 Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Charges de la dette financière nette	(403)	(357)
Produits d'intérêts de la dette financière nette	46	73
Coût de la dette financière nette	(357)	(284)
Commissions de structuration et de placement	(3)	(2)
Impact financier net des retraites et avantages assimilés	(15)	(14)
Autres produits et charges financiers courants, nets	(1)	0
Résultat financier courant	(376)	(301)
Résultat de change	7	1
Autres éléments financiers non courants	(5)	(1)
RÉSULTAT FINANCIER TOTAL	(374)	(301)

Au 30 juin 2018, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives aux emprunts obligataires pour 244 millions d'euros, aux couvertures de taux et de change pour 8 millions d'euros, aux contrats de *factoring* et titrisation pour 12 millions d'euros, au crédit syndiqué pour 4 millions d'euros, et à d'autres frais pour 16 millions d'euros.

Coût moyen pondéré de la dette

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier du Groupe s'élève à 3,5 % sur l'exercice 2017-2018 contre 3,8 % sur l'exercice 2016-2017. Le coût moyen pondéré de l'endettement financier est défini comme le coût de la dette financière nette augmenté des commissions de structuration et de placement rapporté à l'encours moyen calculé à partir de l'endettement financier net augmenté de l'encours moyen des programmes de *factoring* et titrisation.

Note 3.3 Impôt sur les bénéficiaires**Analyse de la charge d'impôt**

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Impôt exigible	(400)	(382)
Impôt différé	(37)	(10)
TOTAL	(438)	(392)

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Résultat opérationnel	2 232	2 296
Résultat financier	(374)	(301)
Base d'imposition	1 858	1 994
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France ⁽¹⁾	(640)	(687)
Effet des écarts de taux d'imposition par juridiction	211	276
Impact fiscal lié aux variations de taux de change	29	1
Réestimation des impôts différés liée à des changements de taux	37	86
Incidence des reports déficitaires utilisés/non reconnus	(8)	2
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit/majoré	2	0
Impôts sur distributions	(54)	24
Autres impacts	(15)	(94)
CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE	(438)	(392)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	24 %	20 %

(1) Au taux normatif de 34,43 %.

La réforme fiscale aux États-Unis dite « Tax Cuts and Jobs Acts » du 22 décembre 2017 a généré une revalorisation des actifs et passifs d'impôts suite à la baisse du taux d'impôt fédéral américain de 35 % à 21 %. L'impact net s'élève à un profit d'impôt de 55 millions d'euros.

En octobre 2017, le Conseil constitutionnel français a invalidé le dispositif de la taxe sur les dividendes instituée depuis 2012, qui prévoyait que les sociétés paient une taxe d'un montant égal à 3 % des dividendes versés. Le montant total du remboursement obtenu représente un produit de 71 millions d'euros.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé et sont déterminés selon la méthode du report variable. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.

Les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur recouvrabilité est probable compte tenu des projections de résultat fiscal réalisées par le Groupe à la clôture de chaque exercice. L'ensemble des hypothèses retenues, dont notamment la croissance du résultat opérationnel et du résultat financier compte tenu des taux d'intérêt, fait l'objet d'une actualisation par le Groupe en fin d'exercice sur la base des données déterminées par les Directions concernées.

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2018
Marges en stocks	91	87
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	96	22
Provisions pour retraites	140	90
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables	1 314	870
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	736	487
TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	2 377	1 556
Amortissements dérogatoires	107	116
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	2 750	1 936
Autres	565	541
TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	3 421	2 593

Les déficits fiscaux reportables (reconnus et non reconnus) représentent une économie potentielle d'impôts de, respectivement, 1 165 et 1 431 millions d'euros au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017. Les économies potentielles d'impôts au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 sont relatives à des déficits fiscaux ayant les dates de péremption suivantes :

Exercice 2016-2017

Années	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables	
	En millions d'euros	
	Déficits reconnus	Déficits non reconnus
2017	1	0
2018	1	1
2019	1	0
2020	1	1
2021 et suivantes	1 046	21
Sans date de péremption	265	94
TOTAL	1 314	117

Exercice 2017-2018

Années	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables	
	En millions d'euros	
	Déficits reconnus	Déficits non reconnus
2018	1	1
2019	0	0
2020	1	0
2021	2	0
2022 et suivantes	682	190
Sans date de péremption	184	103
TOTAL	870	296

Par prudence, l'actif d'impôt relatif à une perte de change aux États-Unis pour 168 millions d'euros n'a pas été reconnu au bilan et au compte de résultat.

Note 3.4 Résultat par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré des éléments dilutifs.

Le calcul du résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs (tels que les options d'achat et de souscription d'actions, les emprunts convertibles, etc.) sur le nombre théorique d'actions.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs, la méthode dite « du rachat d'actions » est utilisée pour déterminer le nombre théorique d'actions à prendre en compte. Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôt des frais financiers relatifs à ces instruments.

Résultat net part du Groupe et résultat net des activités poursuivies par action

	30.06.2017	30.06.2018
Numérateur (en millions d'euros)		
Résultat net part du Groupe	1 393	1 577
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen d'actions en circulation	264 232 623	264 113 889
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	845 727	1 062 410
Effet dilutif des <i>stock-options</i> et options de souscription	399 380	366 703
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution	265 477 729	265 543 003
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action de base	5,27	5,97
Résultat net part du Groupe par action après dilution	5,25	5,94

Note 3.5 Charges par nature

Le résultat opérationnel inclut notamment les charges d'amortissement et de dépréciation ainsi que les charges de personnel suivantes :

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2018
Charges d'amortissement et de dépréciation sur immobilisations corporelles et incorporelles	(292)	(288)
Salaires et charges sociales	(1 257)	(1 260)
Retraites, frais médicaux et autres avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	(50)	(47)
Charges liées aux plans d'options d'achat et de souscription d'actions et aux droits à l'appréciation d'actions	(33)	(33)
Total charges de personnel	(1 340)	(1 340)

Note 4 Notes relatives au bilan

Note 4.1 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. À l'exception des actifs à durée de vie indéfinie, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en général jusqu'à cinq ans, et sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les charges d'amortissements des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Dans le cadre des activités du Groupe, conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de Recherche et Développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception de certains frais de développement qui remplissent les critères de capitalisation prévus par la norme.

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2017
	30.06.2016	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
<i>Goodwill</i>	5 624	8	-	(5)	(91)	0	5 535
Marques	13 247	13	-	(61)	(262)	0	12 937
Autres immobilisations incorporelles	356	32	-	(8)	(6)	7	382
VALEURS BRUTES	19 227	53	-	(75)	(359)	7	18 854
<i>Goodwill</i>	(137)	-	-	-	(1)	0	(138)
Marques	(1 272)	-	(73)	21	30	0	(1 294)
Autres immobilisations incorporelles	(246)	-	(33)	7	4	(2)	(270)
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(1 655)	-	(105)	28	33	(2)	(1 702)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	17 572	53	(105)	(47)	(325)	5	17 152

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2018
	30.06.2017	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
<i>Goodwill</i>	5 535	17	-	(1)	(94)	0	5 456
Marques	12 937	33	-	(3)	(209)	0	12 757
Autres immobilisations incorporelles	382	33	-	(1)	(10)	2	407
VALEURS BRUTES	18 854	82	-	(5)	(314)	3	18 620
<i>Goodwill</i>	(138)	-	-	-	1	0	(137)
Marques	(1 294)	-	(71) ⁽¹⁾	1	31	0	(1 334)
Autres immobilisations incorporelles	(270)	-	(29)	1	7	0	(291)
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(1 702)	-	(101)	2	39	0	(1 762)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	17 152	82	(101)	(3)	(274)	2	16 858

(1) Cf. Note 3.1 – Autres produits et charges opérationnels.

Goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Pour ce test, les goodwill sont ventilés par zone géographique sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement

d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill sont principalement issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit en juillet 2008.

Marques

La valeur d'entrée des marques acquises est déterminée sur la base d'un calcul actuariel des profits futurs ou selon la méthode des redevances et correspond à la juste valeur des marques à la date d'acquisition. Dans la mesure où les marques du Groupe constituent des immobilisations à durée de vie indéfinie, celles-ci ne sont pas

amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les marques acquises dans le cadre d'acquisition de sociétés étrangères sont libellées dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise.

Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell et Brancott Estate, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et Vin&Sprit.

Perte de valeur des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (*goodwill* et marques).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Les UGT s'identifient aux actifs liés aux marques du Groupe et sont répartis selon les trois secteurs géographiques définis par le Groupe, sur la base des destinations des produits.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon des projections de flux de trésorerie sur une période de 19 ans. Cette durée permet de refléter les caractéristiques des marques du Groupe et de leurs actifs de production qui ont une durée de vie élevée. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels, extrapolés sur les années suivantes en faisant converger progressivement la croissance de la dernière année du Plan par marque et par marché vers le taux de croissance à

l'infini. Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses publi-promotionnelles sont déterminées par la Direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement à long terme des marchés concernés. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

La valeur de marché correspond au prix de cession, net des coûts de la vente, qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché ou à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs comparables. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou des circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux marques, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les données et hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

En millions d'euros	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du <i>goodwill</i> au 30.06.2018	Valeur nette comptable des marques au 30.06.2018	Valeur d'utilité		
				Taux d'actualisation 2017	Taux d'actualisation 2018	Taux de croissance à l'infini
Europe	Valeur d'utilité approchée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés	1 802	3 856	5,81 %	5,87 %	De - 1 % à + 2,5 %
Amérique		2 626	5 897	6,34 %	6,87 %	De - 1 % à + 2,5 %
Asie/Reste du Monde		891	1 670	7,61 %	7,71 %	De - 1 % à + 2,5 %

Lors des tests de dépréciation relatifs aux *goodwill* et aux marques, les hypothèses de croissance à long terme utilisées ont été déterminées en tenant compte des taux de croissance relevés sur les derniers exercices et des perspectives de croissance issues du budget et des plans stratégiques.

Le montant de l'éventuelle dépréciation au 30 juin 2018 des actifs incorporels des marques, qui résulterait :

- d'une diminution de 50 pb du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels ;
- d'une augmentation de 50 pb du taux d'actualisation après impôt ;
- d'une augmentation de 100 pb du taux d'actualisation après impôt ; ou
- d'une diminution de 50 pb du taux de croissance à l'infini sur la durée des plans pluriannuels

est détaillé ci-dessous :

En millions d'euros	Baisse de 50 pb du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation après impôt	Hausse de 100 pb du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini
Europe	(39)	(113)	(243)	(81)
Amérique	(30)	(306)	(654)	(188)
Asie/Reste du Monde	(17)	(62)	(101)	(39)
TOTAL	(87)	(481)	(998)	(309)

Par ailleurs, les différentes sensibilités présentées ci-dessus n'entraîneraient aucun risque de dépréciation sur le *goodwill*.

Note 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont détaillées par composant. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée. Cette durée d'utilité est revue régulièrement. Les immobilisations corporelles sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Installations, matériel et outillage	5 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans
Pieds de vigne	25 à 33 ans

Conformément à la norme IAS 17, les biens acquis au moyen d'un contrat de location-financement sont immobilisés, en contrepartie de la reconnaissance d'une dette, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les immeubles ayant fait l'objet de cessions-bails font l'objet d'un retraitement similaire.

Les charges d'amortissements des immobilisations corporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Conformément aux amendements des normes IAS 41 et IAS 16, les pieds de vigne sont, depuis le 1^{er} juillet 2016, valorisés au coût d'acquisition et amortis sur leur durée d'utilité. Les produits agricoles (récoltes) restent comptabilisés selon IAS 41 à leur juste valeur diminuée des frais estimés de vente, dès lors qu'il est possible d'obtenir un référentiel de prix fiable, par exemple en faisant référence à un marché actif. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques sont évalués conformément à la norme IAS 16.

Mouvements de l'exercice

En millions d'euros	30.06.2016	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2017
Terrains	342	6	-	(5)	0	3	346
Constructions	1 168	42	-	(9)	(24)	29	1 206
Installations techniques	1 847	55	-	(46)	(33)	60	1 882
Autres immobilisations corporelles ⁽¹⁾	772	67	-	(29)	(19)	(78)	713
Immobilisations en cours	125	152	-	(1)	(3)	(127)	146
Avances et acomptes/immobilisations corporelles	26	16	-	0	0	(3)	38
VALEURS BRUTES	4 279	338	-	(91)	(79)	(116)	4 331
Terrains	(34)	-	(2)	0	0	2	(34)
Constructions	(488)	-	(38)	7	9	3	(507)
Installations techniques	(1 084)	-	(107)	43	21	11	(1 116)
Autres immobilisations corporelles	(287)	-	(39)	27	9	(48)	(338)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(1 893)	-	(187)	78	38	(32)	(1 995)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	2 386	338	(187)	(13)	(41)	(148)	2 336

(1) Y compris actifs biologiques.

Mouvements de l'exercice

En millions d'euros	30.06.2017	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2018
Terrains	346	6	-	(1)	(8)	(1)	341
Constructions	1 206	25	-	(17)	(23)	56	1 247
Installations techniques	1 882	52	-	(57)	(52)	57	1 883
Autres immobilisations corporelles	713	62	-	(18)	(13)	20	763
Immobilisations en cours	146	191	-	0	(5)	(99)	233
Avances et acomptes/immobilisations corporelles	38	10	-	-	0	(44)	5
VALEURS BRUTES	4 331	346	-	(93)	(102)	(10)	4 473
Terrains	(34)	-	(3)	1	2	0	(34)
Constructions	(507)	-	(41)	14	10	2	(522)
Installations techniques	(1 116)	(1)	(101)	53	29	0	(1 136)
Autres immobilisations corporelles	(338)	0	(43)	17	7	1	(357)
Immobilisations en cours	-	-	0	-	0	-	0
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(1 995)	(1)	(188)	84	47	3	(2 049)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	2 336	345	(188)	(8)	(55)	(7)	2 424

Note 4.3 Actifs financiers

Les actifs financiers disponibles à la vente correspondent à des participations du Groupe dans des sociétés non consolidées et à des valeurs mobilières ne satisfaisant pas aux critères de classement en tant que titres de placement de trésorerie. Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, quand celle-ci peut être évaluée de manière fiable. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres sauf lorsque la perte de valeur par rapport au coût d'acquisition historique est

assimilée à une perte de valeur significative ou prolongée. Lors de la cession des actifs financiers disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont reprises par résultat. La juste valeur est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. La juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché financier est leur cours de Bourse. Pour les actifs financiers disponibles à la vente non cotés, les critères de valorisation généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les prêts, créances et dépôts sont évalués au coût amorti.

En millions d'euros	30.06.2017		30.06.2018	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Actifs financiers nets				
Actifs financiers disponibles à la vente	-	17	-	13
Autres actifs financiers	-	522	-	763
Prêts et créances nets				
Prêts, créances et dépôts	-	111	-	108
Total actifs financiers non courants nets	-	650	-	886
Instruments dérivés	24	26	17	2
ACTIFS FINANCIERS	24	676	17	888

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers, hors instruments dérivés :

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2017
	30.06.2016	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Autres actifs financiers	632	21	-	0	(36)	(90)	528
Actifs financiers disponibles à la vente	21	3	-	(2)	0	1	23
Cautions et dépôts	76	2	-	(2)	(4)	40	112
Prêts et créances sur participation	0	-	-	-	0	-	0
VALEURS BRUTES	730	26	-	(4)	(40)	(49)	663
Provisions autres actifs financiers	(3)	-	(4)	-	0	0	(6)
Provisions actifs financiers disponibles à la vente	(6)	-	-	-	0	0	(6)
Provisions cautions et dépôts	0	-	0	-	0	0	(1)
Provisions prêts et créances sur participation	0	-	-	-	0	-	0
PROVISIONS	(9)	-	(4)	-	0	0	(13)
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS NETS	721	26	(4)	(4)	(40)	(49)	650

Mouvements de l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écart de change	Autres mouvements	30.06.2018
Autres actifs financiers	528	34	-	(1)	(4)	208	765
Actifs financiers disponibles à la vente	23	0	-	(1)	0	(2)	19
Cautions et dépôts	112	10	-	(6)	(6)	47	157
Prêts et créances sur participation	0	1	-	-	0	-	1
VALEURS BRUTES	663	46	-	(8)	(10)	253	943
Provisions autres actifs financiers	(6)	-	0	-	0	4	(2)
Provisions actifs financiers disponibles à la vente	(6)	-	-	-	0	-	(6)
Provisions cautions et dépôts	(1)	-	3	-	(1)	(50)	(49)
Provisions prêts et créances sur participation	0	-	-	-	0	-	0
PROVISIONS	(13)	-	3	-	(1)	(46)	(57)
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS NETS	650	46	3	(8)	(11)	207	886

Les autres actifs financiers au 30 juin 2018 incluent 754 millions d'euros de plan en surplus lié aux engagements sociaux par rapport à 521 millions d'euros à fin juin 2017 (cf. Note 4.7 – Provisions).

Note 4.4 Stocks et encours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût (coût d'acquisition et coût de transformation, y compris les coûts indirects de production) ou de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente minoré des coûts estimés pour l'achèvement et la vente de ces stocks. La majeure partie des stocks est évaluée selon la méthode des coûts moyens pondérés.

Le prix de revient des stocks à cycle long est calculé, de façon uniforme, en incluant les coûts de distillation et de vieillissement. Ces stocks sont classés en actif courant, bien qu'une part substantielle de ceux-ci ne soit destinée à la vente qu'après un délai de stockage supérieur à un an, pour satisfaire au processus de vieillissement de certains Vins & Spiritueux.

La répartition des stocks et encours de production à la clôture est la suivante :

Mouvements de l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2016	Variation des valeurs brutes	Variation des dépréciations	Écart de change	Autres mouvements	30.06.2017
Matières premières	132	(4)	-	(3)	(1)	125
Encours de biens	4 454	142	-	(103)	7	4 500
Stocks de marchandises	476	(15)	-	(10)	0	451
Produits finis	286	(4)	-	(3)	(4)	275
VALEURS BRUTES	5 349	119	-	(118)	1	5 351
Matières premières	(10)	-	(1)	0	1	(10)
Encours de biens	(17)	-	5	0	0	(13)
Stocks de marchandises	(16)	-	3	1	0	(13)
Produits finis	(11)	-	0	0	0	(10)
DÉPRÉCIATIONS	(55)	-	7	1	1	(46)
STOCKS NETS	5 294	119	7	(117)	2	5 305

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice					30.06.2018
	30.06.2017	Variation des valeurs brutes	Variation des dépréciations	Écarts de change	Autres mouvements	
Matières premières	125	16	-	(5)	0	136
Encours de biens	4 500	162	-	(50)	1	4 614
Stocks de marchandises	451	30	-	(16)	2	467
Produits finis	275	38	-	(13)	0	300
VALEURS BRUTES	5 351	245	-	(83)	3	5 517
Matières premières	(10)	-	1	0	0	(9)
Encours de biens	(13)	-	2	0	(1)	(11)
Stocks de marchandises	(13)	-	0	0	0	(13)
Produits finis	(10)	-	(3)	1	0	(13)
DÉPRÉCIATIONS	(46)	-	0	2	(1)	(45)
STOCKS NETS	5 305	245	0	(82)	3	5 472

Au 30 juin 2018, les encours de biens sont constitués à 79 % de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

Note 4.5 Détail des créances clients et autres créances opérationnelles

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Une perte de valeur est comptabilisée en fonction du risque de non-recouvrement des créances.

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont détaillées au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018 par échéance dans les tableaux ci-dessous :

En millions d'euros	Valeur nette comptable	Non déprécié et non échu	Non déprécié et échu selon les échéances suivantes				
			< 30 jours	De 31 à 90 jours	De 91 à 180 jours	De 181 à 360 jours	> 360 jours
En valeur nette							
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2017	1 134	902	132	57	19	9	16
<i>Dont dépréciation</i>	65						
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2018	1 122	884	137	53	27	5	16
<i>Dont dépréciation</i>	60						

L'évolution de la dépréciation des créances clients et autres créances opérationnelles est la suivante :

En millions d'euros	2016-2017	2017-2018
Au 1^{er} juillet	72	65
Dotations de l'exercice	9	13
Reprises de l'exercice	(6)	(8)
Utilisations de l'exercice	(10)	(7)
Écart de change	(1)	(3)
Au 30 juin	65	60

Au 30 juin 2018, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de 12 mois n'ont pas révélé de risque de crédit complémentaire. Il n'existe pas de concentration de risques significative.

Au cours des exercices 2016-2017 et 2017-2018, le Groupe a poursuivi ses programmes de cession de créances sur diverses filiales ayant donné lieu à des encours de créances cédées de 557 millions d'euros au 30 juin 2017 et de 610 millions d'euros au 30 juin 2018. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférée, les créances ont été décomptabilisées.

Actifs décomptabilisés avec implication continue

En millions d'euros	Valeur comptable de l'implication continue				Juste valeur de l'implication continue	Exposition maximale
	Coût amorti	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Passifs financiers à la juste valeur		
Implication continue						
Dépôt de garantie affacturage et titrisation	10	-	10	-	10	10

Note 4.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2018
Avances et acomptes versés	25	27
Créances d'impôts et taxes, hors impôts sur les résultats	146	153
Charges constatées d'avance	72	77
Autres créances	27	23
TOTAL	270	280

Note 4.7 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimées et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements du Groupe. Les montants provisionnés sont évalués en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des obligations. Les provisions comprennent notamment :

- les provisions pour restructurations ;
- les provisions pour retraites et autres avantages assimilés ;
- les provisions pour litiges (fiscaux, juridiques, sociaux).

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par le département juridique de chaque filiale ou région ou par la Direction Juridique du Groupe et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement

dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice et inscrit en résultat en « autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est significatif et résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date d'arrêté des comptes par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et aux coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, ainsi que les autres coûts (déménagement, formation des personnes mutées, etc.) liés directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisés dans les coûts de restructuration. Les montants provisionnés, correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration, sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif.

1. Détail des soldes de clôture

La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Provisions non courantes		
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	649	526
Autres provisions pour risques et charges non courantes	453	448
Provisions courantes		
Provisions pour restructuration	46	43
Autres provisions pour risques et charges courantes	113	100
TOTAL	1 261	1 117

2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites)

<i>En millions d'euros</i>	Mouvements de l'exercice							30.06.2018
	30.06.2017	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Écarts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	
Provisions pour restructuration	46	31	(31)	(2)	0	-	(1)	43
Autres provisions courantes	113	21	(18)	(13)	1	-	(3)	100
Autres provisions non courantes	453	81	(14)	(44)	1	-	(30)	448
TOTAL DES PROVISIONS	612	132	(63)	(59)	2	-	(34)	591

Certaines sociétés du Groupe sont engagées dans des litiges dans le cadre normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dont certains peuvent donner lieu à redressement. Les principaux litiges sont décrits en Note 6.5 – *Litiges*.

Au 30 juin 2018, le montant des provisions enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 548 millions d'euros. Le Groupe n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La variation des « Autres provisions courantes et non courantes » sur l'exercice s'explique comme suit :

- les dotations proviennent notamment des procédures introduites contre la Société et ses filiales, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires et de l'apparition de nouveaux risques, notamment fiscaux ;
- les reprises sont effectuées lors des paiements correspondants ou lorsque le risque est considéré comme éteint. Les reprises non utilisées concernent principalement la réévaluation ou la prescription de certains risques notamment fiscaux ;
- les autres mouvements correspondent principalement à des reclassements et à des mouvements de périmètre.

3. Provisions pour retraites

En accord avec les législations nationales, les engagements du Groupe se composent :

- d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux employés (indemnités de départ à la retraite, retraites, frais médicaux, etc.) ;
- d'avantages long terme pendant l'emploi consentis aux employés.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est constatée au titre des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies, la méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour valoriser la valeur actualisée au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, le cas échéant, des services passés. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Le calcul implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (principalement : augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie). Les hypothèses retenues en 2016-2017 et 2017-2018 et leurs modalités de détermination sont détaillées ci-dessous.

Une provision est comptabilisée au bilan au titre de la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents (passifs actuariels) et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des

régimes, évalués à leur juste valeur, et inclut les coûts des services passés et les pertes et gains actuariels.

Le coût des régimes à prestations définies est constitué de trois composantes, comptabilisées comme suit :

- le coût des services est comptabilisé en résultat opérationnel. Il comprend :
 - le coût des services rendus au cours de la période,
 - le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu,
 - les pertes et gains résultant des liquidations ;
- la composante financière, comptabilisée en résultat financier, est constituée de l'effet de désactualisation des engagements, net du rendement attendu des actifs de couverture évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements ;
- les réévaluations du passif (de l'actif) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global, et sont constituées pour l'essentiel des écarts actuariels, à savoir la variation des engagements et des actifs de couverture due aux changements d'hypothèses et aux écarts d'expérience, ces derniers étant représentatifs de l'écart entre l'effet attendu de certaines hypothèses actuarielles appliquées aux évaluations antérieures et l'impact effectivement constaté. En fonction de la nature et des textes qui régissent les régimes dans certaines zones, si les actifs de couverture excèdent les engagements comptabilisés, les éventuels actifs générés peuvent être limités à la valeur actualisée des remboursements futurs et des diminutions de cotisations futures attendues.

Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie :

- en France, les engagements sont composés essentiellement de régimes pour départs à la retraite (non financés) et de retraites complémentaires (pour partie financées) ;
- aux États-Unis et au Canada, les engagements sont composés de plans de retraite garantis aux salariés (financés) ainsi que de régimes d'assurance médicale post-emploi (non financés) ;
- en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les engagements sont essentiellement liés aux plans de retraite accordés aux salariés.

Les régimes à prestations définies concernent essentiellement les filiales situées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et dans le reste de l'Europe. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation

actuarielle annuelle sur la base d'hypothèses variant selon les pays. Dans le cadre de ces régimes de retraite, les salariés perçoivent un capital ou une rente viagère au moment de leur départ en retraite. Ces montants sont fonction de l'ancienneté, du salaire de fin de carrière et du poste occupé par le salarié. Au 30 juin 2018, les engagements totalement ou partiellement financés représentent 4 981 millions d'euros, soit 95 % du montant total des engagements.

Certaines filiales, situées principalement en Amérique du Nord, accordent aussi à leurs salariés des couvertures maladie postérieures à l'emploi. Ces engagements ne sont pas préfinancés et sont évalués en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour les engagements de retraite des pays concernés.

Plusieurs filiales, principalement en Europe, offrent aussi à leurs salariés d'autres avantages à long terme. Ces engagements sont essentiellement des régimes de type médaille du travail.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation de la provision entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2018 :

En millions d'euros	30.06.2017			30.06.2018		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
(Actif)/Passif net comptabilisé à l'ouverture	(66)	179	113	(37)	165	128
Charges sur l'exercice	(7)	12	5	41	9	50
(Gains) et pertes actuariels ⁽¹⁾	76	(11)	65	(312)	(12)	(324)
Cotisations de l'employeur	(51)	-	(51)	(57)	-	(57)
Prestations payées directement par l'employeur	(14)	(11)	(26)	(9)	(10)	(19)
Variation de périmètre	-	-	-	0	0	0
Écarts de change	25	(3)	21	(1)	(5)	(6)
(Actif)/Passif net comptabilisé à la clôture	(37)	165	128	(375)	148	(227)
Montant reconnu à l'actif ⁽²⁾	(521)	-	(521)	(754)	-	(754)
MONTANT DE LA PROVISION AU PASSIF	484	165	649	379	148	526

(1) Comptabilisés en autres éléments du résultat global.

(2) Cf. Note 4.3 – Actifs financiers.

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

Charge de l'exercice En millions d'euros	30.06.2017			30.06.2018		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Avantages accumulés durant l'exercice	46	4	50	44	3	47
Intérêt sur la provision	(4)	6	2	(2)	5	3
• dont intérêts sur l'engagement	-	-	-	137	5	143
• dont intérêts sur l'actif	-	-	-	(140)	-	(140)
• dont intérêts sur la limitation d'actifs	-	-	-	-	-	-
Frais/taxes/primes	10	-	10	9	-	9
Impact des modifications de régimes/réduction de droits futurs ⁽¹⁾	(59)	1	(58)	(6)	(1)	(8)
Impact des liquidations d'engagements	(1)	-	(1)	(3)	-	(3)
Gains/Pertes actuariels	-	1	1	-	1	1
Effet du plafond d'actif (incluant l'impact IFRIC 14)	-	-	-	-	-	-
CHARGE NETTE/(PRODUIT) COMPTABILISÉE AU RÉSULTAT	(7)	12	5	41	9	50

(1) Cf. Note 6.2 – Paiements en actions.

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés est présentée ci-dessous :

Passif net comptabilisé au bilan <i>En millions d'euros</i>	30.06.2017			30.06.2018		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Variation de la valeur actuarielle des avantages accumulés						
Valeur actuarielle des avantages accumulés en début de période	5 615	179	5 794	5 480	165	5 645
Avantages accumulés durant l'exercice	46	4	50	44	3	47
Coût financier (effet de l'actualisation)	151	6	157	137	5	143
Cotisations des employés	2	1	3	2	1	3
Prestations versées	(273)	(12)	(285)	(302)	(10)	(312)
Frais administratifs/primes/taxes	0	-	0	(1)	-	(1)
Modifications de régimes/réduction de droits futurs	(59)	1	(58)	(6)	(1)	(8)
Liquidations d'engagements	(1)	-	(1)	(3)	-	(3)
(Gains)/pertes actuariels	288	(10)	277	(202)	(10)	(212)
Écarts de conversion	(290)	(3)	(294)	(58)	(5)	(62)
Variations de périmètre	-	-	-	0	0	0
VALEUR ACTUARIELLE DES AVANTAGES ACCUMULÉS EN FIN D'EXERCICE	5 480	165	5 645	5 092	148	5 240
Variation de la juste valeur des actifs de régime						
Juste valeur des actifs de régime en début d'exercice	5 681	-	5 681	5 517	-	5 517
Produit d'intérêt sur les actifs de régime	155	-	155	140	-	140
Gains/(pertes) d'expérience sur les actifs de régime	212	-	212	122	-	122
Cotisations des employés	2	-	2	2	-	2
Cotisations de l'employeur	51	-	51	57	-	57
Prestations versées	(258)	-	(258)	(293)	-	(293)
Frais administratifs/primes/taxes	(11)	-	(11)	(9)	-	(9)
Modifications de régimes/réduction de droits futurs	-	-	-	-	-	-
Liquidations d'engagements	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	(315)	-	(315)	(56)	-	(56)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE RÉGIME EN FIN D'EXERCICE	5 517	-	5 517	5 478	-	5 478
Valeur actuelle des avantages financés	5 366	-	5 366	4 981	-	4 981
Juste valeur des actifs de régime	5 517	-	5 517	5 478	-	5 478
Déficit/(surplus) des avantages financés	(151)	-	(151)	(497)	-	(497)
Valeur actuelle des avantages non financés	113	165	279	111	148	259
Effet de plafonnement des actifs de régime (incluant l'impact d'IFRIC 14)	-	-	-	11	-	11
(ACTIF)/PASSIF NET COMPTABILISÉ	(37)	165	128	(375)	148	(227)

	Valeurs actuarielles des avantages cumulés		Juste valeur des actifs de régime		Limitation des actifs de couverture		Provision au passif		Montant reconnu à l'actif	
	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %
Au 30.06.2018										
Royaume-Uni	4 122	79 %	4 771	87 %	0	0 %	88	17 %	(737)	98 %
États-Unis	356	7 %	212	4 %	0	0 %	144	27 %	0	0 %
Canada	268	5 %	255	5 %	(11)	0 %	39	7 %	(15)	2 %
Irlande	239	5 %	167	3 %	0	0 %	72	14 %	0	0 %
France	139	3 %	15	0 %	0	0 %	123	23 %	0	0 %
Autres pays	116	2 %	58	1 %	0	0 %	60	11 %	(1)	0 %
TOTAL	5 240	100 %	5 478	100 %	(11)	0 %	526	100 %	(754)	100 %

Les actifs des fonds de pension sont répartis selon les différentes classes d'actifs (obligations, actions, etc.) de la manière suivante :

Composition des actifs de régime	30.06.2017		30.06.2018	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux
Actions	18 %	Non applicable	18 %	Non applicable
Obligations	36 %	Non applicable	35 %	Non applicable
Autres placements monétaires	0 %	Non applicable	0 %	Non applicable
Actifs immobiliers	7 %	Non applicable	6 %	Non applicable
Autres	39 %	Non applicable	40 %	Non applicable
TOTAL	100 %	NON APPLICABLE	100 %	NON APPLICABLE

Les cotisations qui seront versées par le Groupe sur l'exercice 2018-2019 au titre des avantages préfinancés sont estimées à 52 millions d'euros.

Les prestations à verser au titre des régimes à prestations définies au cours des 10 prochaines années se décomposent ainsi :

Prestations à verser dans les 10 prochaines années	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
<i>En millions d'euros</i>		
2019	259	8
2020	266	8
2021	272	8
2022	285	8
2023	286	8
2024-2028	1 571	41

Au 30 juin 2017 et 30 juin 2018, les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des régimes de retraite et avantages assimilés sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles des engagements	30.06.2017		30.06.2018	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
Taux d'actualisation	2,62 %	3,50 %	2,78 %	3,40 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,34 %	Non applicable	3,29 %	Non applicable
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,81 %	3,39 %	2,60 %	3,16 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	Non applicable	6,65 %	Non applicable	6,22 %
• Taux ultime	Non applicable	4,75 %	Non applicable	4,61 %

Hypothèses actuarielles de la charge de l'exercice	30.06.2017		30.06.2018	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
Taux d'actualisation	2,84 %	3,58 %	2,62 %	3,50 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,11 %	Non applicable	3,34 %	Non applicable
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,69 %	3,33 %	2,81 %	3,39 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	Non applicable	7,05 %	Non applicable	6,65 %
• Taux ultime	Non applicable	4,73 %	Non applicable	4,75 %

Hypothèses actuarielles au 30.06.2018
(engagements de retraite et autres)

Par zone	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Pays de la zone Euro	Autres pays hors zone Euro
Taux d'actualisation	2,72 %	4,16 %	3,56 %	1,69 %	3,59 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,44 %	Non applicable	non applicable	1,39 %	1,75 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,02 %	3,50 %	3,00 %	2,47 %	4,01 %
Taux de progression des dépenses de santé					
• Taux initial	5,50 %	7,15 %	5,37 %	3,50 %	Non applicable
• Taux ultime	5,50 %	4,50 %	4,50 %	3,48 %	Non applicable

Pour la zone Euro, le taux d'actualisation utilisé selon la durée des engagements est de :

- taux court terme (3-5 ans) : 0,50 % ;
- taux moyen terme (5-10 ans) : 1 % ;
- taux long terme (plus de 10 ans) : de 1,5 % à 1,90 %.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie (si disponibles) ou d'État ayant une maturité compatible avec la durée estimée des engagements.

Le taux de rendement attendu des actifs correspond au taux d'actualisation, en accord avec la norme IAS 19.

La sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux		Total
Engagements au 30 juin 2018	5 092	148		5 240
Engagements au 30 juin 2018 avec une baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	5 521	157		5 678
Engagements au 30 juin 2018 avec une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	4 712	139		4 851

Les effets d'une variation des taux d'augmentation des frais médicaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Au titre des avantages médicaux postérieurs à l'emploi En millions d'euros	Effet de la variation		
	Avec taux actuel	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Sur la valeur actuelle des avantages cumulés au 30 juin 2018	113	10	(8)
Sur la charge de l'exercice 2017-2018	6	0	(1)

Les écarts d'expérience sur les engagements et les actifs de couverture sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2018	
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des engagements	2	0
Pourcentage par rapport aux engagements	0,0 %	- 0,3 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses financières des engagements	(202)	(9)
Pourcentage par rapport aux engagements	- 4,0 %	- 6,3 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses démographiques des engagements	(2)	(1)
Pourcentage par rapport aux engagements	0,0 %	- 0,4 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des actifs de couverture	(122)	-
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	- 2,2 %	0,0 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience sur la limitation d'actifs	11	-
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	0,2 %	0,0 %
Duration moyenne	15,86	12,45

Note 4.8 Passifs financiers

Les normes IAS 32 et IAS 39 portant sur les instruments financiers ont été appliquées à compter du 1^{er} juillet 2004. La norme IFRS 7 est appliquée à compter du 1^{er} juillet 2007. Son amendement approuvé par l'Union européenne le 22 novembre 2011 est appliqué à compter du 1^{er} juillet 2011.

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif. Ce calcul inclut tous les frais et commissions prévus au contrat entre les parties. Selon cette méthode, les frais directement attribuables à l'acquisition de la dette financière sont comptabilisés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif et au passif du bilan et figurant dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque, de la caisse, des dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et des SICAV et fonds communs de placement monétaires soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, d'une durée inférieure à trois mois. Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'actifs nets en devises (couverture d'investissements nets et assimilés), diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

1. Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité

En millions d'euros	30.06.2017			30.06.2018		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires	94	6 900	6 993	93	6 777	6 869
Crédit syndiqué	-	319	319	-	-	-
Titres négociables à court terme	630	-	630	280	-	280
Autres emprunts et dettes financières	441	161	601	80	463	542
Autres passifs financiers	1 071	480	1 551	360	463	822
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1 165	7 379	8 545	452	7 239	7 691
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	(6)	(17)	(22)	-	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	-	7	7	-	25	25
Instruments dérivés en couverture de juste valeur	(6)	(9)	(15)	-	25	25
Instruments dérivés actifs en couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés en couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs en couverture économique d'actifs nets	(2)	-	(2)	(1)	-	(1)
Instruments dérivés passifs en couverture économique d'actifs nets	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés en couverture économique d'actifs nets	(2)	-	(2)	(1)	-	(1)
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURES	1 158	7 370	8 528	452	7 265	7 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(677)	-	(677)	(754)	-	(754)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	481	7 370	7 851	(303)	7 265	6 962

L'analyse de l'évolution de l'endettement financier net en fonction des variations *cash* et non *cash* est décrite ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2017	Variations des flux de trésorerie		Variations des flux sans impact sur la trésorerie			30.06.2018
		Flux totaux de trésorerie	Périmètre	Effet de change	Variation de la juste valeur	Autres	
Emprunts obligataires	6 993	6	-	(91)	(38)	-	6 870
Crédit syndiqué	319	(318)	-	0	-	-	0
Billets de trésorerie	630	(350)	-	-	-	-	280
Autres emprunts et dettes financières	601	(50)	-	(12)	-	-	540
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	8 545	(713)	-	(103)	(38)	-	7 691
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	(22)	-	-	-	22	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	7	-	-	-	18	-	25
Instruments dérivés en couverture de juste valeur	(15)	-	-	-	41	-	25
Instruments dérivés actifs en couverture économique d'actifs nets	(2)	-	-	-	1	-	(1)
Instruments dérivés en couverture économique d'actifs nets	(2)	-	-	-	1	-	(1)
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURES	8 528	(713)	-	(103)	4	-	7 716
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(677)	(69)	-	(8)	-	-	(754)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	7 851	(782)	-	(112)	4	-	6 962

2. Répartition de l'endettement par devise avant et après prise en compte des instruments de couverture de change au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018

Au 30.06.2017 En millions d'euros	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilités	Dettes nettes après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	3 758	165	3 923	(139)	3 784	46 %	48 %
USD	4 720	(28)	4 693	(33)	4 660	55 %	59 %
GBP	5	(1)	5	(27)	(22)		
SEK	9	(86)	(78)	(6)	(84)	(1) %	(1) %
Autres devises	52	(67)	(15)	(472)	(487)	0 %	(6) %
ENDETTEMENT FINANCIER PAR DEVISE	8 545	(17)	8 528	(677)	7 851	100 %	100 %

Au 30.06.2018 En millions d'euros	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilités	Dettes nettes après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	3 521	281	3 802	(221)	3 580	49 %	51 %
USD	4 174	(98)	4 076	(8)	4 068	53 %	58 %
GBP	(25)	(92)	(117)	(1)	(118)	(2) %	(2) %
SEK	(9)	-	(9)	0	(9)	(0) %	(0) %
Autres devises	31	(67)	(36)	(523)	(559)	0 %	(8) %
ENDETTEMENT FINANCIER PAR DEVISE	7 691	25	7 716	(754)	6 962	100 %	100 %

3. Répartition de l'endettement par devise et par type de couvertures de taux au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018

Au 30.06.2017 En millions d'euros	Dettes après couverture par devise	Dettes fixes ⁽¹⁾	Dettes variables encadrées	Dettes variables	% (dette fixe + variable encadrée)/ dette après couverture	Disponibilités	% (dette fixe + variable encadrée)/ dette nette
EUR	3 923	2 649	-	1 274	68 %	(139)	70 %
USD	4 693	3 169	-	1 523	68 %	(33)	68 %
GBP	5	-	-	5	N.S.	(27)	N.S.
SEK	(78)	-	-	(78)	N.S.	(6)	N.S.
Autres devises	(15)	-	-	(15)	N.S.	(472)	N.S.
TOTAL	8 528	5 819	-	2 709	68 %	(677)	74 %

(1) Couvertures comptables et autres dérivés.
N.S. : non significatif.

Au 30.06.2018 En millions d'euros	Dettes après couverture par devise	Dettes fixes ⁽¹⁾	Dettes variables encadrées	Dettes variables	% (dette fixe + variable encadrée)/ dette après couverture	Disponibilités	% (dette fixe + variable encadrée)/ dette nette
EUR	3 802	2 655	-	1 147	70 %	(221)	74 %
USD	4 076	3 406	-	670	84 %	(8)	84 %
GBP	(117)	-	-	(117)	N.S.	(1)	N.S.
SEK	(9)	-	-	(9)	N.S.	0	N.S.
Autres devises	(36)	22	-	(58)	N.S.	(523)	N.S.
TOTAL	7 716	6 084	-	1 633	79 %	(754)	87 %

(1) Couvertures comptables et autres dérivés.
N.S. : non significatif.

4. Répartition de la dette taux fixe/taux variable avant et après prise en compte des instruments de couverture de taux au 30 juin 2017 et 30 juin 2018

En millions d'euros	30.06.2017				30.06.2018			
	Dette avant couverture		Dette après couverture		Dette avant couverture		Dette après couverture	
Dette fixe	6 827	80 %	5 819	68 %	6 770	88 %	6 084	79 %
Dette variable encadrée	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette variable	1 701	20 %	2 709	32 %	946	12 %	1 633	21 %
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURE PAR NATURE DE TAUX	8 528	100 %	8 528	100 %	7 716	100 %	7 716	100 %

Au 30 juin 2018 avant toute couverture, 88 % de la dette brute du Groupe est à taux fixe et 12 % à taux variable. Après couverture, la part à taux variable est de 21 %.

5. Échéancier des passifs financiers au 30 juin 2017 et 30 juin 2018

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018.

Au 30.06.2017 En millions d'euros	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	-	(8 501)	(769)	(304)	(15)	(923)	(1 067)	(1 648)	(3 775)
Intérêts	-	(2 186)	(127)	(129)	(256)	(255)	(238)	(182)	(999)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(8 545)	(10 687)	(896)	(433)	(270)	(1 178)	(1 305)	(1 830)	(4 774)
<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Flux à payer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Flux à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	(57)	(57)	(19)	(7)	(13)	(13)	(8)	1	3
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS	(57)	(57)	(19)	(7)	(13)	(13)	(8)	1	3
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(8 602)	(10 744)	(915)	(441)	(284)	(1 192)	(1 313)	(1 830)	(4 771)

Au 30.06.2018 En millions d'euros	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	-	(7 679)	(323)	(38)	(891)	(1 071)	(1 587)	(727)	(3 042)
Intérêts	-	(1 886)	(123)	(126)	(249)	(232)	(176)	(104)	(876)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(7 691)	(9 565)	(447)	(164)	(1 140)	(1 303)	(1 763)	(830)	(3 918)
<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Flux à payer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Flux à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	(43)	(33)	(15)	(2)	(7)	(5)	(1)	(1)	(2)
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS	(43)	(33)	(15)	(2)	(7)	(5)	(1)	(1)	(2)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(7 734)	(9 598)	(461)	(166)	(1 147)	(1 308)	(1 764)	(831)	(3 921)

6. Crédit syndiqué

Au 30 juin 2018, le crédit syndiqué multidevises de 2 500 millions d'euros ne fait pas l'objet de tirages.

7. Emprunts obligataires

Montant nominal	Taux d'intérêt	Date d'émission	Échéance	Valeur au bilan au 30.06.2018 <i>en millions d'euros</i>
850 MEUR	2,00 %	20.03.2014	22.06.2020	848
1 000 MUSD	5,75 %	07.04.2011	07.04.2021	865
201 MUSD	Marge + Libor 6 mois	26.01.2016	26.01.2021	175
1 500 MUSD	4,45 %	25.10.2011	15.01.2022	1 320
800 MUSD	4,25 %	12.01.2012	15.07.2022	685
500 MEUR	1,88 %	28.09.2015	28.09.2023	491
650 MEUR	2,13 %	29.09.2014	27.09.2024	657
600 MEUR	1,50 %	17.05.2016	18.05.2026	598
600 MUSD	3,25 %	08.06.2016	08.06.2026	496
850 MUSD	5,50 %	12.01.2012	15.01.2042	734
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES				6 869

8. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations sont requises par un amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation d'actifs et de passifs financiers » applicable depuis le 1^{er} janvier 2013.

Les montants compensés au bilan ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention de régler le montant net. Les actifs et passifs compensés proviennent du *cash pooling* multidevises mis en place au sein du Groupe.

Au 30.06.2017 <i>En millions d'euros</i>	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	775	(98)	677	-	-	-
Passif						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 649	(98)	1 551	-	-	-

Au 30.06.2018 <i>En millions d'euros</i>	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 026	(272)	754	-	-	-
Passif						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 094	(272)	822	-	-	-

Note 4.9 Instruments financiers

1. Juste valeur des instruments financiers

En millions d'euros	Ventilation par classification comptable					30.06.2017	
	Niveau d'évaluation	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif							
Actifs financiers disponibles à la vente	Niveau 3	-	17	-	-	17	17
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations		-	-	111	-	111	111
Créances clients et autres créances opérationnelles		-	-	1 134	-	1 134	1 134
Autres actifs courants		-	-	270	-	270	270
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	50	-	-	-	50	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	677	-	-	-	677	677
Passif							
Emprunts obligataires		-	-	-	6 993	6 993	7 462
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-	-	1 513	1 513	1 513
Emprunts sur opérations de crédit-bail		-	-	-	38	38	38
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	57	-	-	-	57	57

En millions d'euros	Ventilation par classification comptable					30.06.2018	
	Niveau d'évaluation	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif							
Actifs financiers disponibles à la vente	Niveau 3	-	13	-	-	13	13
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations		-	-	108	-	108	108
Créances clients et autres créances opérationnelles		-	-	1 122	-	1 122	1 122
Autres actifs courants		-	-	280	-	280	280
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	19	-	-	-	19	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	754	-	-	-	754	754
Passif							
Emprunts obligataires		-	-	-	6 869	6 869	7 175
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-	-	791	791	791
Emprunts sur opérations de crédit-bail		-	-	-	31	31	31
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	43	-	-	-	43	43

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- dette : la juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable ;
- emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur en utilisant le cours de cotation ;
- autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;
- instruments dérivés : la valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant des modèles de valorisation courants.

Les niveaux de hiérarchie des justes valeurs suivants sont définis conformément à la norme révisée IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1) ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

En application de la norme IFRS 13, les dérivés ont été valorisés en prenant en compte le calcul de la *credit valuation adjustment* (CVA) et de la *debt valuation adjustment* (DVA). L'évaluation est basée sur les données historiques (*rating* de nos banques contreparties et probabilité de défaut). Au 30 juin 2018, l'impact est non significatif.

2. Gestion des risques

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction des Financements et de la Trésorerie au sein de laquelle travaillent huit collaborateurs. Rattachée à la Direction Financière du Groupe, elle supervise l'ensemble des expositions financières et traite ou valide toutes les opérations de financement, placement et couverture, dans le cadre d'un programme accepté par la Direction Générale.

Tous les instruments financiers utilisés couvrent des transactions existantes, prévisionnelles ou des investissements. Ils sont contractés avec un nombre limité de contreparties disposant d'une notation de premier rang.

Gestion du risque de liquidité

Au 30 juin 2018, la trésorerie du Groupe s'élève à 754 millions d'euros (comparée à 677 millions d'euros au 30 juin 2017) auxquels s'ajoute un montant de 2 760 millions d'euros de lignes de crédit bancaire renouvelable à moyen terme confirmées et utilisées à hauteur de 260 millions d'euros. Le financement du Groupe est assuré par un endettement à long terme (emprunts bancaires et obligataires), des financements court terme (titres négociables à court terme et découverts bancaires), ainsi que les programmes d'affacturage et de titrisation, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de son activité. L'endettement financier court terme du Groupe après couvertures s'élève à 452 millions d'euros au 30 juin 2018 (comparé à 1 158 millions d'euros au 30 juin 2017).

Bien que le Groupe n'identifie pas d'autre besoin significatif, dans un contexte économique incertain, il ne peut pas être totalement garanti que le Groupe puisse continuer à accéder aux financements ou refinancements nécessaires à son exploitation courante et à ses investissements à des conditions satisfaisantes.

Les notations de crédit à long et court termes sollicitées par Pernod Ricard auprès des agences de notations sont respectivement Baa2/P2 chez Moody's et BBB/A2 chez Standard & Poor's.

Les documentations de crédit bancaire et obligataire prévoient des engagements et un ratio financier qui, s'ils ne sont pas respectés, pourraient donner lieu à une accélération des remboursements. Au 30 juin 2018, le Groupe respecte le ratio auquel il est soumis dans le cadre de son crédit syndiqué : ratio de solvabilité (Dette Nette totale convertie au taux moyen/EBITDA consolidé) inférieur ou égal à 5,25.

Par ailleurs, bien que les excédents de trésorerie du Groupe soient placés, pour une très large majorité, auprès de succursales de banques bénéficiant des meilleures notations, il ne peut pas être exclu que les placements du Groupe perdent une partie de leur liquidité et/ou de leur valeur.

Le système de contrôle des changes en place dans certains pays limite les capacités d'utilisation du *cash* par le Groupe (impossibilité de placement auprès du Groupe) et, dans certains cas, retarde les possibilités de paiement de dividendes (nécessité d'une autorisation administrative notamment à Cuba). Au 30 juin 2018, le montant de la trésorerie à disponibilité ralentie s'élève à 126 millions d'euros dont 116 millions d'euros s'agissant de Cuba.

Les clauses particulières des contrats de financement ainsi que l'échéancier des passifs financiers sont respectivement présentés dans la partie « Contrats importants » du rapport de gestion et dans la Note 4.8 – *Passifs financiers* de l'annexe aux comptes consolidés.

Gestion du risque de change

Le Groupe, consolidant ses états financiers en euro, est exposé aux fluctuations contre l'euro des devises dans lesquelles sont libellés ses actifs et passifs (risque patrimonial) et sont réalisées ses opérations (risques de transaction et de conversion des résultats).

Si certaines stratégies de couverture permettent de limiter les expositions, il n'y a pas de protection absolue contre l'impact des variations de change.

En matière de risque de change patrimonial, la mise en place de financements d'actifs en devises étrangères acquis par le Groupe dans la même devise permet de créer une couverture naturelle. Ce principe a été mis en œuvre lors de l'acquisition des actifs de Seagram, d'Allied Domecq et de Vin&Sprit via la mise en place d'une partie de la dette libellée en dollar américain reflétant l'importance des *cash flows* générés en dollar ou devises liées.

La variation des devises par rapport à l'euro (notamment le dollar américain) peut impacter le montant nominal des dettes et le montant des frais financiers publiés dans les comptes consolidés en euro et détériorer le résultat du Groupe.

En matière de risque de change opérationnel, le Groupe est confronté, de par son exposition internationale, à des risques de change liés à des transactions opérées par des filiales dans une monnaie différente de leur monnaie de fonctionnement (risque comptable de transaction).

La politique du Groupe est, sauf exception, de facturer les clients finaux dans la devise fonctionnelle de l'entité distributrice. Les expositions de change liées aux facturations intragroupe entre les filiales productrices et distributrices sont gérées dans le cadre d'un processus mensuel de centralisation et de compensation auquel participe la majorité des pays dont les devises sont librement convertibles et transférables et dont la législation interne autorise la participation. Ce système couvre les expositions nettes via des opérations de change à terme.

Le risque résiduel est couvert en partie par des instruments financiers dérivés (achats à terme, ventes à terme ou achats d'options) destinés à couvrir des créances et des dettes hors Groupe, certaines ou hautement probables.

Par ailleurs, le Groupe peut mettre en place des couvertures fermes ou optionnelles visant à réduire l'impact de la variation des changes sur ses activités opérationnelles dans certaines Sociétés de Marques réalisant des achats importants dans une devise autre que l'euro, notamment l'USD, le GBP et le SEK ou afin de sécuriser la remontée des dividendes.

Gestion des risques de taux

Au 30 juin 2018, la dette du groupe Pernod Ricard est composée de dettes à taux variables (essentiellement des titres négociables à court terme et autres crédits bancaires) et de dettes à taux fixes (essentiellement des dettes obligataires) auxquelles il convient de

rajouter un portefeuille de couverture comprenant des *swaps* en dollar américain.

Le Groupe ne peut garantir ni que ces couvertures s'avéreront suffisantes ni qu'il sera en mesure de les maintenir à des conditions acceptables.

ÉCHÉANCIER DE LA DETTE ET DES COUVERTURES À TAUX VARIABLE EUR (VALEUR NOTIONNELLE EN MILLIONS D'EUROS)

Au 30.06.2018

En millions d'euros

	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	221	-	-	221
Total passifs à taux variable	(528)	(337)	0	(866)
POSITION NETTE VARIABLE AVANT COUVERTURE	(307)	(337)	0	(644)
Instruments financiers dérivés	(281)	-	-	(281)
POSITION NETTE VARIABLE APRÈS COUVERTURE	(588)	(337)	0	(925)

ÉCHÉANCIER DE LA DETTE ET DES COUVERTURES À TAUX VARIABLE USD (VALEUR NOTIONNELLE EN MILLIONS D'EUROS)

Au 30.06.2018

En millions d'euros

	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	8	-	-	8
Total passifs à taux variable	80	(162)	-	(81)
POSITION NETTE VARIABLE AVANT COUVERTURE	88	(162)	-	(73)
Instruments financiers dérivés	123	(523)	(188)	(589)
POSITION NETTE VARIABLE APRÈS COUVERTURE	211	(685)	(188)	(662)

Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur le compte de résultat)

Une hausse ou une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) conduirait à une augmentation ou une diminution de 12 millions d'euros du coût de la dette financière nette.

Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur les capitaux propres)

Une variation relative de plus ou moins 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) générerait, sur les capitaux propres, un gain ou une perte de l'ordre de 2 millions d'euros liés à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (*swaps*).

Analyse de sensibilité des instruments financiers en couverture des risques sur les matières premières agricoles (impact sur les capitaux propres)

Au 30 juin 2018, la sensibilité du portefeuille est non significative.

Risque de contrepartie sur opérations financières

Le Groupe pourrait être exposé sur des placements de trésorerie, des valeurs d'instruments de couverture ou la disponibilité de financements confirmés non tirés en cas de défaillance d'une contrepartie. Afin de limiter cette exposition, le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties en fonction de plusieurs critères, dont les notations d'agences et selon les échéances des transactions.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que cette sélection rigoureuse est suffisante pour protéger le Groupe contre ce type de risque, en particulier dans l'environnement économique actuel.

Note 4.10 Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », tous les instruments dérivés doivent être reflétés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché ou de cotations externes d'établissements financiers.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert, pour le risque couvert, sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie « efficace » du dérivé

est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie « inefficace » du dérivé est enregistrée directement en résultat. Si l'instrument dérivé est désigné comme une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère, la variation de valeur de la partie « efficace » de l'instrument dérivé est enregistrée dans les capitaux propres et la variation de la partie considérée comme « inefficace » est comptabilisée en résultat.

Type de couverture au 30.06.2017 <i>En millions d'euros</i>	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
Couverture de juste valeur						22	7
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	307	351	701	1 358	22	7
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture en investissement net						2	-
Couverture de risque de change	<i>NDF & FX options</i>	79	-	-	79	2	-
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture économique d'actifs nets						-	-
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS INCLUS DANS LE CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET						24	7
Couverture de flux de trésorerie						2	18
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	-	351	-	351	-	15
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	<i>Swaps de change</i>	178	-	-	178	1	2
Couverture de risque de matières premières	<i>Forward</i>	20	3	-	23	1	0
Hors comptabilité de couverture						24	33
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	<i>Swaps de change & FX Forward</i>	1 345	-	-	1 345	14	13
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	-	1 052	-	1 052	9	20
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS						50	57
TOTAL NON COURANT						26	42
TOTAL COURANT						24	15

Type de couverture au 30.06.2018 <i>En millions d'euros</i>	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
Couverture de juste valeur						-	26
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	-	858	172	1 029	-	26
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture en investissement net						1	-
Couverture de risque de change	<i>NDF & FX options</i>	65	-	-	65	1	-
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture économique d'actifs nets						-	-
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS INCLUS DANS LE CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET						1	26
Couverture de flux de trésorerie						3	4
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	-	172	-	172	-	1
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	<i>Swaps de change</i>	65	-	-	65	0	3
Couverture de risque de matières premières	<i>Forward</i>	16	7	-	23	3	0
Hors comptabilité de couverture						15	13
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	<i>Swaps de change & FX Forward</i>	1 748	-	-	1 748	15	8
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	-	1 201	-	1 201	-	5
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS						19	43
TOTAL NON COURANT						2	31
TOTAL COURANT						17	11

Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des contrats. Concernant les *cross currency swaps*, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au cours traité. Pour les autres instruments, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au taux de clôture. Les valeurs de

marché estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés financiers et les méthodes d'évaluation appropriées selon le type d'instruments. Ces méthodes de valorisation donnent des résultats cohérents par rapport aux valorisations fournies par les contreparties bancaires.

Note 4.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants sont détaillés ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2018
Dettes fiscales et sociales	611	613
Autres dettes d'exploitation	324	347
Autres créiteurs	0	0
TOTAL	935	960

La majorité des autres dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 5 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

1. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 100 millions d'euros. Sa variation se décompose comme suit :

- augmentation des stocks : + 245 millions d'euros ;
- augmentation des créances d'exploitation : + 28 millions d'euros ;
- augmentation des dettes d'exploitation et autres : (137) millions d'euros ;
- autres mouvements : (36) millions d'euros.

L'augmentation des stocks est liée à la constitution de stocks de produits à vieillissement pour répondre à leur demande croissante.

2. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles proviennent essentiellement de projets d'agrandissement de sites industriels afin d'augmenter la capacité de distillation et maturation, d'investissements dans des maisons de marque (destinées à accueillir des visiteurs) ou bien de renouvellement d'équipements dans les filiales de production.

3. Souscription/remboursement d'emprunts

Le Groupe n'a ni procédé à la souscription, ni au remboursement d'emprunts obligataires au cours de l'exercice 2017-2018.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à des remboursements nets des tirages du crédit syndiqué pour 319 millions d'euros et a diminué l'encours des titres négociables à court terme pour 350 millions d'euros.

Note 6 Informations complémentaires

Note 6.1 Capitaux propres

1. Capital social

Le capital social du Groupe n'a pas évolué entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018 :

	Nombre de titres	Montant <i>En millions d'euros</i>
Capital social au 30 juin 2017	265 421 592	411
Capital social au 30 juin 2018	265 421 592	411

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées pour une valeur nominale de 1,55 euro. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de 10 ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus

Les actions propres sont comptabilisées à l'acquisition en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque les actions d'autocontrôle sont cédées, toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession est enregistrée en variation des capitaux propres et ne contribue pas au résultat de la période.

Au 30 juin 2018, Pernod Ricard et ses filiales contrôlées détenaient 1 195 168 titres Pernod Ricard pour une valeur de 111 millions d'euros. Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

Dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites, Pernod Ricard SA détient directement (autodétention) ou indirectement (*calls* ou options de réméré) les actions qui pourraient être attribuées en cas de levée d'option dans le cas de plans de *stock-options* ou d'atteinte de performances dans le cas d'actions gratuites.

3. Acompte sur dividende

Le Conseil d'Administration du 18 avril 2018 a décidé de verser un acompte sur dividende de 1,01 euro par action au titre de l'exercice 2017-2018, soit un montant total de 267 millions d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 6 juillet 2018 et a été comptabilisé en autres dettes d'exploitation au bilan du 30 juin 2018.

4. Gestion du capital

Le Groupe gère son capital dans une optique d'optimisation du coût du capital et de la rentabilité pour ses actionnaires, de sécurité pour l'ensemble de ses contreparties et de maintien d'une bonne notation. Dans ce contexte, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres, autoriser des plans de paiement fondés sur actions.

5. Contrat de liquidité

Le 24 mai 2012, la société Pernod Ricard SA a confié à la société Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité pour une durée de 12 mois avec effet au 1^{er} juin 2012. Il est renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, a été affectée la somme de 5 millions d'euros.

Note 6.2 Paiements en actions

Le Groupe applique la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions.

En application de cette norme, les options de souscription ou d'achat d'actions et les actions de performance accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette juste valeur a été déterminée en utilisant des modèles de valorisation en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction du Groupe.

Au cours de l'exercice 2017-2018, trois plans d'attribution ont été mis en place le 9 novembre 2017 :

- un plan de *stock-options* incluant une condition de performance basée sur le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 9 novembre 2017 au 9 novembre 2020 inclus (trois ans) et une condition de présence à quatre ans ;
- un plan d'actions de performance incluant un critère basé sur la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport au budget, évalué sur trois exercices consécutifs incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées et une condition de présence à l'acquisition (quatre ans) ;
- un plan d'actions de performance incluant plusieurs niveaux de conditions de performance, la première basée sur la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport au budget, évalué sur trois exercices incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées et la seconde basée sur le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 9 novembre 2017 au 9 novembre 2020 inclus (trois ans) ainsi qu'une condition de présence à l'acquisition (quatre ans).

Description des plans de rémunération basée sur actions

Le Groupe accorde aux cadres à haut niveau de responsabilité, aux cadres clés du Groupe et aux Managers à potentiel des plans de *stock-options* et d'actions de performance. Tous les plans sont dénoués en actions (*equity-settled*).

	Nature des options	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat en euro	Options en circulation au 30 juin 2018	Charge de <i>stock-options</i> pour l'exercice 2017-2018 <i>En milliers d'euros</i>
Plan du 24.06.2010	Achat	Sans condition	705	25.06.2014	24.06.2018	64,00 €	0	0
Plan du 24.06.2010	Achat	Avec conditions	133	25.06.2014	24.06.2018	64,00 €	0	0
Plan du 15.09.2010	Achat	Avec conditions	1	16.09.2014	15.09.2018	64,00 €	0	0
Plan du 15.06.2011	Achat	Sans condition	713	16.06.2015	15.06.2019	68,54 €	154 546	0
Plan du 15.06.2011	Achat	Avec conditions	144	16.06.2015	15.06.2019	68,54 €	81 375	0
Plan du 06.11.2013	Achat	Avec conditions	168	07.11.2017	06.11.2021	88,11 €	0	481
Plan du 06.11.2015	Achat	Avec conditions	161	07.11.2019	06.11.2023	102,80 €	276 525	1 142
Plan du 17.11.2016	Achat	Avec conditions	16	18.11.2020	17.11.2024	105,81 €	150 008	569
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec conditions	15	10.11.2021	09.11.2025	126,53 €	124 050	374

(1) Total Shareholder Return.

	Nature des actions	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Acquisition des actions à partir de		Disposition des actions à partir de		Actions en circulation au 30 juin 2018	Charge d'actions pour l'exercice 2017-2018 En milliers d'euros
				07.11.2016 (FRA)	07.11.2017 (RDM)	07.11.2018 (FRA)	07.11.2017 (RDM)		
Plan du 06.11.2013	Gratuites	Avec conditions	1 089	07.11.2016 (FRA)	07.11.2017 (RDM)	07.11.2018 (FRA)	07.11.2017 (RDM)	0	935
Plan du 06.11.2014	Gratuites	Avec conditions	1 007		07.11.2018		07.11.2018	360 148	6 507
Plan du 06.11.2015	Gratuites	Avec conditions	1 006		07.11.2019		07.11.2019	359 493	7 769
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Avec conditions	997		18.11.2020		18.11.2020	429 576	8 994
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Sans condition	6	33 % 18.11.2017 33 % 18.11.2018 33 % 18.11.2019		33 % 18.11.2019 33 % 18.11.2020 33 % 18.11.2021		49 704	0 ⁽¹⁾
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	1 000		10.11.2021		10.11.2021	366 449	6 094

FRA : résidents fiscaux de France ; RDM : non-résidents fiscaux de France.

(1) Pour ce plan, le Groupe a pris la décision de reconnaître exceptionnellement l'intégralité de la charge sur l'année 2016-2017.

L'historique des plans de *stock-options* non encore expirés est présenté dans la partie « Rapport de gestion » du document de référence.

Au global, pour les plans d'options déjà acquis, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 235 921 options dont la durée de vie résiduelle moyenne est d'un an.

Le Groupe a constaté une charge de 2,6 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des quatre plans de *stock-options* en cours d'acquisition au 30 juin 2018, ainsi qu'une charge de 30,3 millions d'euros au titre des cinq plans d'actions de performance.

Charges annuelles
En millions d'euros

	30.06.2017	30.06.2018
<i>Stock-options</i> – en contrepartie des capitaux propres	3	3
Actions de performance et actions gratuites – en contrepartie des capitaux propres	30	30
CHARGES ANNUELLES TOTALES	33	33

L'évolution des options/actions en circulation sur l'exercice (période du 01.07.2017 au 30.06.2018) est décrite ci-dessous :

	Nature des options	Présence de condition de performance	Options en circulation au 30.06.2017	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Exercées pendant la période	Expirées pendant la période	Options en circulation au 30.06.2018
Plan du 24.06.2010	Achat	Sans condition	148 599	0	0	148 599	0	0
Plan du 24.06.2010	Achat	Avec conditions	143 342	0	0	143 342	0	0
Plan du 15.09.2010	Achat	Avec conditions	67 500	0	0	67 500	0	0
Plan du 15.06.2011	Achat	Sans condition	215 266	0	0	60 720	0	154 546
Plan du 15.06.2011	Achat	Avec conditions	231 663	0	0	150 288	0	81 375
Plan du 06.11.2013	Achat	Avec conditions	0	0	0	0	0	0
Plan du 06.11.2015	Achat	Avec conditions	277 975	0	1 450	0	0	276 525
Plan du 17.11.2016	Achat	Avec conditions	150 008	0	0	0	0	150 008
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec conditions	0	124 050	0	0	0	124 050

	Nature des actions	Présence de condition de performance	Actions en circulation au 30.06.2017	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Transférées pendant la période	Expirées pendant la période	Actions en circulation au 30.06.2018
Plan du 06.11.2013	Gratuites	Avec conditions	233 299	0	223 567	9 732	0	0
Plan du 06.11.2014	Gratuites	Avec conditions	399 243	0	39 095	0	0	360 148
Plan du 06.11.2015	Gratuites	Avec conditions	388 103	0	28 610	0	0	359 493
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Avec conditions	456 066	0	26 490	0	0	429 576
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Sans condition	74 553	0	0	24 849	0	49 704
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	N/A	371 511	5 062	0	0	366 449

Le prix d'exercice moyen des options qui ont été exercées durant l'exercice 2017-2018 s'élève à 65,68 euros.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des justes valeurs des options et actions attribuées sur l'exercice avec le modèle binomial ou Monte Carlo ainsi que les termes d'attribution des options/des actions sont détaillés ci-dessous :

	Nature des options/actions	Présence de condition de performance	Cours de l'action à l'origine En euros ⁽¹⁾	Prix d'exercice En euros	Volatilité attendue	Taux de dividende attendu	Taux d'intérêt sans risque	Juste valeur IFRS 2
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec conditions	128,35	126,53	19 %	1,86 %	0,65 %	18,89
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	128,35	N/A	18 %	1,86 %	0,00 %	71,99
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	128,35	N/A	N/A	1,86 %	N/A	119,15

N/A : non applicable.

(1) Cours de Bourse en date d'attribution.

Les justes valeurs sont figées à la mise en place de chaque plan, et elles ne varient pas selon les années. Aussi présentons-nous ici uniquement les valeurs relatives aux plans attribués au cours de l'exercice 2017-2018 (les informations relatives aux plans antérieurs sont disponibles dans les précédents documents de référence).

Depuis 2012, l'hypothèse de volatilité attendue des plans est basée sur une approche multicritère prenant en considération :

- la volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options ;
- la volatilité implicite calculée à partir des options disponibles sur le marché financier.

La possibilité d'un exercice avant maturité des options a été prise en compte dans le modèle d'évaluation des plans de *stock-options* (avec ou sans condition de performance liée au marché) en reflétant via une hypothèse le comportement de bénéficiaires quant aux exercices anticipés (avant la maturité). En 2017, un nouveau profil d'exercice des options a été défini afin de remplacer celui établi en 2010. Il est considéré que 30 %, 40 % et 30 % des options seraient exercées dès que le cours de l'action atteindrait respectivement 120 %, 150 % et 180 % du prix d'exercice. Cette hypothèse se fonde sur une analyse récente des comportements observés sur les plans attribués avant 2017.

Les options attribuées le 9 novembre 2017 sont toutes conditionnées au positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs : les *stock-options* seront préacquises le 9 novembre 2020 sous réserve que le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) soit égal ou supérieur à la 7^e position sur 13 (le nombre sera déterminé par

palier en fonction du niveau de performance atteint). L'acquisition sera définitive si la condition de présence est validée au 9 novembre 2021.

Deux plans d'actions de performance ont été attribués le 9 novembre 2017. Dans les deux cas, leur juste valeur correspond, entre autres, au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit quatre ans pour tous les bénéficiaires). Pour les deux plans, le nombre d'actions de performance attribuées dépendra de la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant du Groupe sur les exercices clos au 30 juin 2018, au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 par rapport au résultat opérationnel courant budgété pour chacun des exercices, à taux de change et périmètre constant. La charge comptable IFRS 2 du plan sera ajustée au plus tard à la fin de la période d'acquisition par rapport à cette condition.

La juste valeur d'un des deux plans tient par ailleurs compte de la même condition de performance marché que celle appliquée aux *stock-options* attribuées le 9 novembre 2017, cumulative à la condition interne décrite ci-dessus : positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 9 novembre 2017 au 9 novembre 2020 inclus (trois ans). Les actions de performance, dont le nombre sera déterminé par application de la condition interne, seront acquises sous réserve que le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) soit égal ou supérieur à la 7^e position sur 13 (le nombre sera déterminé par palier en fonction du niveau de performance atteint). L'acquisition sera définitive à compter du 10 novembre 2021 si la condition de présence est validée au 9 novembre 2021.

(1) Total Shareholder Return.

Note 6.3 Engagements hors bilan

<i>En millions d'euros</i>	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés au 30 juin 2017	2 254	824	1 238	192
Engagements donnés liés au périmètre du Groupe	-	-	-	-
Engagements donnés liés au financement de la Société	13	4	3	6
Garanties financières données	10	3	0	6
Autres	3	1	2	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	2 240	820	1 235	186
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	1 577	537	996	44
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	245	159	13	73
Contrats de locations simples	368	90	211	67
Autres	50	33	16	1

<i>En millions d'euros</i>	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus au 30 juin 2017	2 246	31	2 187	28
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	-	-	-	-
Engagements reçus liés au financement de la Société	2 206	24	2 181	1
Lignes de crédit reçues et non utilisées	2 181	-	2 181	-
Garanties financières reçues	25	24	0	1
Autres	0	0	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	40	7	6	28
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	36	6	5	26
Autres	4	1	1	2

<i>En millions d'euros</i>	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés au 30 juin 2018	2 463	888	1 260	314
Engagements donnés liés au périmètre du Groupe	-	-	-	-
Engagements donnés liés au financement de la Société	18	6	5	6
Garanties financières données	18	6	5	6
Autres	-	-	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	2 445	882	1 255	308
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	1 631	586	998	46
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	253	172	12	69
Contrats de locations simples	522	94	236	192
Autres	39	29	9	1

<i>En millions d'euros</i>	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus au 30 juin 2018	2 574	40	2 506	28
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	4	1	3	-
Engagements reçus liés au financement de la Société	2 536	35	2 500	1
Lignes de crédit reçues et non utilisées	2 500	-	2 500	-
Garanties financières reçues	36	35	0	1
Autres	-	-	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	33	3	3	27
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	31	3	2	26
Autres	3	1	1	1

1. Lignes de crédit reçues et non utilisées

Les lignes de crédit reçues et non utilisées correspondent essentiellement au montant nominal non tiré au 30 juin 2018 du crédit syndiqué (cf. Note 4.8 – *Passifs financiers*).

2. Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières

Dans le cadre de leur activité de production de cognac, vin, champagne et whiskies, les principales filiales du Groupe sont engagées à hauteur de 1 533 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en eaux-de-vie, raisins, vins clairs et céréales.

Note 6.4 Passifs éventuels

Pernod Ricard a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2006-2007 à 2013-2014, concernant spécifiquement, pour un montant de 6 833 millions de roupies indiennes (soit 86 millions d'euros, incluant les intérêts), la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité. Il convient de noter que le niveau et le montant de ce risque ont été progressivement réduits au cours des dernières années. Pernod Ricard India, avec le soutien de ses conseils fiscaux, conteste le bien-fondé de ce chef de redressement et estime ses chances de succès probables en contentieux. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Note 6.5 Litiges

Dans le cadre normal de ses activités, Pernod Ricard est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, gouvernementales, arbitrales et administratives.

Une provision au titre de ces procédures n'est constituée en « autres provisions pour risques et charges » (cf. Note 4.7 – *Provisions*) que lorsqu'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement, et que son montant peut être évalué de manière fiable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à la meilleure estimation du risque. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Le montant des provisions enregistrées par Pernod Ricard au 30 juin 2018 au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 548 millions d'euros, contre 566 millions d'euros au 30 juin 2017 (cf. Note 4.7 – *Provisions*). Pernod Ricard n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois une incidence significative sur la rentabilité de la Société et/ou du Groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une joint-venture dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard est actionnaire, et est enregistrée dans plus de 160 pays où le rhum Havana Club est commercialisé. Aux États-Unis, la marque est détenue par une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés aux États-Unis, par une société concurrente de Pernod Ricard.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques précédemment utilisées par des entreprises nationalisées a été adoptée en 1998, puis condamnée par l'Organisation mondiale du

commerce (OMC) en 2002. Mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC.

1. L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque « Havana Club », détenue aux États-Unis par la société Cubaexport depuis 1976, sans obtenir de licence spécifique de l'OFAC. En août 2006, conformément au refus de l'OFAC d'attribuer une licence spécifique, l'Office américain des brevets et des marques (USPTO) a refusé le renouvellement de ladite marque « Havana Club ». Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC contestant tant la décision de l'OFAC que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. En mars 2009, le Tribunal du District de Columbia déboutait Cubaexport de ses demandes. En mars 2011, la Cour d'Appel a privé, à deux voix contre une, la possibilité pour Cubaexport de renouveler sa marque. Un recours a été présenté le 27 janvier 2012 devant la Cour Suprême avec le soutien de la France, du National Foreign Trade Council et de la Washington Legal Foundation, lequel a été déclaré irrecevable le 14 mai 2012. En novembre 2015, Cubaexport a de nouveau demandé à l'OFAC une licence spécifique pour le renouvellement de la marque aux États-Unis. Le 11 janvier 2016, l'OFAC a accordé à Cubaexport la licence demandée et le 13 janvier 2016, la requête devant le Directeur de l'USPTO a été déclarée recevable et la marque a été renouvelée pour la période de 10 années finissant le 27 janvier 2016. Une nouvelle demande de renouvellement pour une période de 10 années courant du 27 janvier 2016 a été accordée.

2. Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque « Havana Club » aux États-Unis. En janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure a été suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport. À la suite de l'acceptation de la requête auprès du Directeur de l'USPTO, cette procédure judiciaire a repris son cours et la partie demanderesse a amendé sa plainte. En réaction, Cubaexport et HCH ont déposé deux requêtes : une requête visant à obtenir le rejet de l'ensemble des demandes formulées à leur encontre ainsi qu'une requête visant à obtenir une procédure accélérée sur certains aspects.

Ces risques constituent un frein potentiel au développement de l'activité du Groupe mais aucune obligation résultant de ces événements n'est à prévoir. La résolution de ces litiges constituerait une opportunité pour le développement de l'activité du Groupe.

Litiges fiscaux

Les sociétés du Groupe font régulièrement l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquels elles sont enregistrées.

L'estimation du risque relatif à chaque litige fiscal est revue régulièrement par chaque filiale ou région et par la Direction Fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Des provisions sont constituées le cas échéant. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige fiscal en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

Inde

Pernod Ricard India (P) Ltd est engagée dans un litige avec les douanes indiennes portant sur la valeur déclarée du concentré de boisson alcoolique (CAB) importé en Inde. Les douanes contestent les valeurs déclarées en faisant valoir que certains concurrents utilisent des valeurs différentes pour l'importation de produits similaires. Ce litige a été soumis à la Cour Suprême qui a rendu en juillet 2010 une décision fixant les principes à retenir pour déterminer les valeurs servant de

base aux droits à payer. Pernod Ricard India (P) Ltd s'est d'ores et déjà acquittée des montants correspondants sur la période antérieure à 2001. S'agissant de la période entre 2001 et décembre 2010, Pernod Ricard India (P) Ltd a versé la quasi-totalité du reliquat des droits, tels que déterminés par les douanes de Delhi suite à la première notification de redressement reçue en 2011. Une seconde notification reçue en 2013, confirmée le 14 août 2017, a été suspendue par la Cour Suprême. La Société poursuit activement ses discussions avec les autorités et juridictions.

Par ailleurs, Pernod Ricard India a reçu plusieurs notifications de redressement relatives aux années 2006-2007 à 2013-2014 concernant la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité (cf. Note 6.4 – *Passifs éventuels*) avec des montants de redressement moins élevés au titre des dernières années contrôlées.

À noter, les litiges mentionnés ci-avant ne font l'objet de provisions qui sont le cas échéant comptabilisées en autres provisions pour risques et charges (cf. Note 4.7 – *Provisions*) que s'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Note 6.6 Parties liées

Les transactions avec les entreprises associées et les co-entreprises ne sont pas significatives sur l'exercice clos le 30 juin 2018.

Les rémunérations allouées aux Mandataires Sociaux et aux membres du Comité Exécutif (COMEX) au titre de leurs fonctions dans le Groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2017	30.06.2018
Conseil d'Administration ⁽¹⁾	1	1
Comité Exécutif Groupe		
• Avantages court terme	12	14
• Avantages postérieurs à l'emploi	3	4
• Paiements fondés sur des actions ⁽²⁾	12	5
TOTAL DES CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DE L'EXERCICE	28	24

(1) Jetons de présence.

(2) Le coût des paiements fondés sur des actions correspond à la charge constatée en compte en résultat sur la période au titre des stock-options et des actions de performance accordées aux membres du Comité Exécutif Groupe. Concernant l'exercice clos au 30 juin 2017, le montant prend en compte l'attribution exceptionnelle d'actions gratuites dont le Groupe a reconnu la charge en totalité sur l'année 2016-2017 (cf. page 169 du document de référence 2016-2017).

Par ailleurs, le Dirigeant Mandataire Social est éligible aux indemnités de rupture de mandat suivantes (faisant l'objet d'une convention réglementée, approuvée par l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016) :

- clause de non-concurrence d'une durée d'un an, assortie d'une indemnité correspondant à 12 mois de rémunération ;
- clause de départ contraint soumise à conditions de performance, assortie d'une indemnité maximale correspondant à 12 mois de rémunération.

Ces engagements n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Note 6.7 Événements post-clôture

Il n'existe pas d'événements post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe.

Note 6.8 Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois ⁽¹⁾

En millions d'euros	KPMG			Deloitte & Associés			Autres			Total		
	2016-2017	Montant (HT)		2016-2017	Montant (HT)		2016-2017	Montant (HT)		2016-2017	Montant (HT)	
	2016-2017	2017-2018	%	2016-2017	2017-2018	%	2016-2017	2017-2018	%	2016-2017	2017-2018	%
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽³⁾												
Émetteur ⁽²⁾	0,5	0,6	15 %	0,5	0,6	12 %	0	0	0 %	1,1	1,2	13 %
Filiales intégrées globalement	2,0	2,4	66 %	3,2	3,1	64 %	0,7	0,2	100 %	5,9	5,7	66 %
SOUS-TOTAL	2,5	2,9		3,7	3,7		0,7	0,2		6,9	6,9	
Services autres que la certification des comptes ⁽⁴⁾												
Émetteur ⁽²⁾	0	0,1	2 %	0,2	0,5	9 %	0,1	0	0 %	0,2	0,5	6 %
Filiales intégrées globalement	0,3	0,6	16 %	0,5	0,7	14 %	0,6	0	0 %	1,3	1,3	15 %
dont Juridique, fiscale, social	0,3	0,4	11 %	0,2	0,1	3 %	0,4	0	0 %	0,9	0,5	6 %
SOUS-TOTAL	0,3	0,7		0,6	1,1		0,6	0		1,6	1,8	
TOTAL	2,8	3,6	100 %	4,4	4,8	100 %	1,3	0,2	100 %	8,5	8,7	100 %

(1) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

(2) L'émetteur s'entend comme étant la Société Mère.

(3) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du Commissaire aux Comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(4) Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues à l'émetteur ou à ses filiales par les Commissaires aux Comptes ou les membres de leurs réseaux. Elles peuvent être requises par les dispositions légales ou fournies à la demande du Groupe ou de ses filiales, et s'inscrivent dans le respect des dispositions d'indépendance.

Les cabinets Deloitte & Associés et KPMG SA sont Commissaires aux Comptes titulaires du groupe Pernod Ricard depuis respectivement l'Assemblée Générale du 13 mai 2003 et l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016.

Note 7 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés annuels incluent les états financiers de la Société Mère, Pernod Ricard SA, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, indépendamment de son pourcentage de participation. Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres de la Société Mère. Les participations ne donnant pas le contrôle

comprennent le montant de ces intérêts minoritaires à la date du regroupement d'entreprises d'origine et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement.

Les transactions réciproques ainsi que les résultats internes relatifs à des sociétés consolidées sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Note 7.1 Périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre au 30 juin 2018 sont présentées dans la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

Note 7.2 Liste des principales sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2017	% d'intérêt 30.06.2018	Méthode de consolidation ⁽²⁾
Pernod Ricard SA	France	Société Mère	Société Mère	
Pernod Ricard South Africa PTY Ltd	Afrique du Sud	100	100	I.G.
Black Forest Distillers GmbH	Allemagne	60	60	I.G.
Pernod Ricard Deutschland GmbH	Allemagne	100	100	I.G.
Pernod Ricard Andorra, S.L.U.	Andorre	100	100	I.G.
Pernod Ricard Angola, LDA.	Angola	100	100	I.G.
Pernod Ricard Argentina SRL.	Argentine	100	100	I.G.
Yerevan Brandy Company	Arménie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Pacific Holding Pty Ltd	Australie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Winemakers Pty Ltd	Australie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Austria GmbH	Autriche	100	100	I.G.
Pernod Ricard Belgium SA	Belgique	100	100	I.G.
Pernod Ricard Brasil Indústria e Comércio Ltda.	Brésil	100	100	I.G.
Pernod Ricard Bulgaria EOOD	Bulgarie	100	100	I.G.
Corby Spirit and Wine Limited ⁽¹⁾	Canada	45,76	45,76	I.G.
Hiram Walker & Sons Limited	Canada	100	100	I.G.
Pernod Ricard Canada Ltée	Canada	100	100	I.G.
Pernod Ricard Chile SA	Chili	100	100	I.G.
Pernod Ricard (China) Trading Co., Ltd	Chine	100	100	I.G.
Pernod Ricard Colombia SA	Colombie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Korea Imperial Company Ltd.	Corée du Sud	100	100	I.G.
Pernod Ricard Korea Ltd	Corée du Sud	100	100	I.G.
Havana Club International SA	Cuba	50	50	I.G.
Pernod Ricard Denmark A/S	Danemark	100	100	I.G.
Pernod Ricard España	Espagne	100	100	I.G.
Pernod Ricard Winemakers Spain, SA	Espagne	100	100	I.G.
Pernod Ricard Estonia OÜ	Estonie	100	100	I.G.
Austin, Nichols & Co., Inc	États-Unis	100	100	I.G.
Avion Spirits, LLC	États-Unis	84,3	100	I.G.
Del Maguey Inc.	États-Unis	0	62,36	I.G.
Pernod Ricard Americas I.P. Management LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard Americas Travel Retail LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard Assets USA LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard Kenwood Holding LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard Marketing USA LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard USA Finance Inc.	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard USA Bottling, LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Pernod Ricard USA, LLC	États-Unis	100	100	I.G.
PRUSA Acquisitions LLC	États-Unis	100	100	I.G.
Smooth Ambler Spirits Co.	États-Unis	80	80	I.G.
Pernod Ricard Finland OY	Finlande	100	100	I.G.
Augier Robin Briand & Cie	France	100	100	I.G.
Champagne Perrier-Jouët	France	100	100	I.G.
Domaines Jean Martell	France	100	100	I.G.
Financière Moulins de Champagne	France	100	100	I.G.
G.H. Mumm & Cie S.V.C.S.	France	100	100	I.G.
Le Maine au Bois	France	100	100	I.G.
Lina 16	France	100	100	I.G.
Lina 3	France	100	100	I.G.
Lina 5	France	100	100	I.G.
Martell & Co SA	France	100	100	I.G.

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2017	% d'intérêt 30.06.2018	Méthode de consolidation ⁽³⁾
Martell Mumm Perrier-Jouët	France	100	100	I.G.
Vignobles Mumm Perrier-Jouët	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Finance SA	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Middle East and North Africa	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard North America SAS	France	100	100	I.G.
Pernod SAS	France	100	100	I.G.
Ricard SAS	France	100	100	I.G.
Société des Produits d'Armagnac SAS	France	100	100	I.G.
Société Lillet Frères	France	100	100	I.G.
Spirits Partners SAS	France	100	100	I.G.
Théodore Legras	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Ghana Limited	Ghana	100	100	I.G.
Pernod Ricard Hellas ABEE	Grèce	100	100	I.G.
Allied Domecq Spirits & Wine (China) Ltd.	Hong Kong	100	100	I.G.
Pernod Ricard Asia Duty Free Ltd	Hong Kong	100	100	I.G.
Pernod Ricard Hong Kong Ltd	Hong Kong	100	100	I.G.
Peri Mauritius	Île Maurice	100	100	I.G.
Pernod Ricard India Private Limited	Inde	100	100	I.G.
Comrie Limited	Irlande	100	100	I.G.
Irish Distillers Group Unlimited Company	Irlande	100	100	I.G.
Irish Distillers Ltd	Irlande	100	100	I.G.
Samuelson International DAC	Irlande	100	100	I.G.
Watercourse Distillery Ltd	Irlande	100	100	I.G.
Pernod Ricard Italia SPA	Italie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Japan KK	Japon	100	100	I.G.
Pernod Ricard Kazakhstan	Kazakhstan	100	100	I.G.
Pernod Ricard Kenya Limited	Kenya	100	100	I.G.
Pernod Ricard Lietuva	Lithuanie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Malaysia SDN BHD	Malaisie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Maroc	Maroc	100	100	I.G.
Pernod Ricard Mexico SA de C.V.	Mexique	100	100	I.G.
Pernod Ricard Norway AS	Norvège	100	100	I.G.
Pernod Ricard Winemakers New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100	100	I.G.
Allied International Holdings BV	Pays-Bas	100	100	I.G.
Pernod Ricard Nederland BV	Pays-Bas	100	100	I.G.
PR Goal Nederland BV	Pays-Bas	100	100	I.G.
Pernod Ricard Peru SA	Pérou	100	100	I.G.
Pernod Ricard Philippines, Inc.	Philippines	100	100	I.G.
Agros Holding SA	Pologne	100	100	I.G.
Wyborowa SA	Pologne	100	100	I.G.
Pernod Ricard Portugal – Distribuição, SA	Portugal	100	100	I.G.
Pernod Ricard Dominicana, SA	République Dominicaine	100	100	I.G.
Jan Becher – Karlovarska Becherovka, a.s.	République tchèque	100	100	I.G.
Pernod Ricard Romania SRL	Roumanie	100	100	I.G.
Allied Domecq (Holdings) Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Allied Domecq Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
AD Overseas (Europe) Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Allied Domecq Spirits & Wine Holdings Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Allied Domecq Spirits & Wine Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
AD Westport Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Chivas Brothers (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Chivas Brothers Ltd ⁽²⁾	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Chivas Brothers Pernod Ricard	Royaume-Uni	100	100	I.G.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2017	% d'intérêt 30.06.2018	Méthode de consolidation ⁽³⁾
Chivas Holdings (IP) Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Chivas Investments Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Coates & Co (Plymouth) Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Dillon Bass Ltd	Royaume-Uni	74	74	I.G.
Edward Dillon (Bonders) Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Goal Acquisitions (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Goal Acquisitions Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Pernod Ricard UK Holdings Limited	Royaume-Uni	100	0	I.G.
Pernod Ricard UK Group Limited	Royaume-Uni	0	100	I.G.
Pernod Ricard UK Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
PR Goal 3 Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
World Brands Duty Free Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Pernod Ricard Rouss CJSC	Russie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Singapore PTE Ltd	Singapour	100	100	I.G.
Pernod Ricard Slovakia s.r.o	Slovaquie	100	100	I.G.
Distilled Innovation AB	Suède	100	100	I.G.
Pernod Ricard Sweden AB	Suède	100	100	I.G.
The Absolut Company AB	Suède	100	100	I.G.
Pernod Ricard Swiss SA	Suisse	100	100	I.G.
Pernod Ricard Taiwan Ltd	Taiwan	100	100	I.G.
Pernod Ricard Thailand Ltd	Thaïlande	100	100	I.G.
Pernod Ricard Istanbul Ic ve Dis Ticaret Limited Sirketi	Turquie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Ukraine	Ukraine	100	100	I.G.
Pernod Ricard Uruguay SA	Uruguay	100	100	I.G.
Pernod Ricard Vietnam Company Limited	Vietnam	100	100	I.G.

(1) La société Corby Spirit and Wine Limited est consolidée par intégration globale du fait du taux de contrôle majoritaire du Groupe dans cette société cotée.

(2) Sociétés Anonymes qui sont membres, ou qui ont des filiales membres, de partenariat au Royaume-Uni (« UK partnership »).

En accord avec le règlement n° 7 de la Réglementation des comptes des partenariats 2008 (The Partnership Accounts Regulations 2008), les comptes annuels des sociétés mentionnées précédemment n'ont pas été préparés car lesdites sociétés au Royaume-Uni sont intégrées dans les comptes consolidés du groupe Pernod Ricard.

(3) « I.G. » pour consolidée en intégration globale.